

l'éducation

Ma

l'aventure de l'écriture

9 novembre 1978

n° 367 ■ 4 F



activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale



PEINTURE sur TISSUS

Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jour, des tee-shirts, etc.

S'exprimer avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, du batik, du mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., Arts Décoratifs, Beaux-Arts, Association et Atelier de création pour les jeunes.

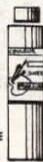
Pour vous conseiller utilement, la S.A.R. LEPRINCE, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi, à partir de 14 H., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.



nouveautés

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :
marqueurs et pastels SOMEIL, se fixant par simple repassage.
AINSI QUE NOS GOUACHES SOMEIL

Gamme de coloris :
GOUACHES = 5 à 15 COULEURS
marqueurs = 8 couleurs
pastels = 7 à 16 couleurs
Princecolor couleurs pour soie et laine 44 nuances éclatantes
SE FIXANT EN ETUVE



NOUVEAUTE COULEURS POUR LAINE SOIE
PRINCECOLOR

nouveauté 79

COLLECTION
DESSIN
ECOLOGIE



MODELE ET
ETUDE

FLEURS
POISSONS
OISEAUX
CHEVAUX
PAPILLONS

POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes
Révision 1976

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 les parents votent, par Maurice Guillot
- 3 ouvrir la formation continue, par Nicole Gauthier

cette école innombrable

- 6 la connaissance continue des élèves, par Robert Mandra
- 8 pédagogie : autour du théâtre, par Raymond Laubreaux
- 10 exposition : trois siècles de cartographie en Picardie, par Pierre Rappo
- 11 vous avez la parole : E.M.T. : ateliers en danger, par Georges Fontenis ; courrier des lecteurs

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avec la réponse, par René Guy
- 17 documentation : vient de paraître, par Pierre Ferran et Louis Porcher
- 20 CNDP : la RTS vous propose
- 21 pédagogie quotidienne : le cahier d'appel, par Claire Méral
- 22 sur votre agenda

l'homme créateur

- 23 l'homme qui écrit, par Jean-Pierre Vélis
- 26 panorama — livres : approche de Mandiargues, l'espionnage au microscope, par Pierre Ferran ; un roman symbolique, par Bernard Blanc ; expositions, par Patrick Négroni et Pierre Ferran ; théâtre : une fable passionnée, par Pierre-Bernard Marquet ; cinéma : pleins feux sur un scandale, par Etienne Fuzellier

le monde comme il va

- 28 l'art a-t-il un avenir ?, entretien avec François Mathey, conservateur du musée des Arts décoratifs
- 32 championnat de France de mots croisés 1979
- 34 mots croisés — échecs

photos - p. 27 : Robert Laponce ; p. 28 : Laurent Sully-Jaulmes.

les parents votent

LA FRANCE scolaire vote dans la discrétion, c'est le moins qu'on puisse dire. Et cette campagne, qui concerne les parents de plus de dix millions d'élèves, contraste étrangement avec le tumulte auquel nous ont habitués les autres campagnes électorales, municipales ou législatives, certes considérées comme plus importantes. Les parents des élèves de l'enseignement secondaire ont voté dans la dernière semaine d'octobre pour élire leurs représentants aux conseils d'établissements, ceux des élèves de l'enseignement élémentaire sont en train de le faire pour ce qui est des comités de parents. Les seuils de participation à ces scrutins seront encore loin d'atteindre ceux des consultations à portée politique, mais, en attendant les chiffres officiels, on peut penser que cette participation sera importante, en tout cas significative, malgré le manque de stimulation officielle si ce n'est la phrase rituelle et polie des chefs d'établissement considérant cette élection comme « des plus importantes », malgré aussi les cas douteux d'affirmation du pouvoir administratif qui, comme par exemple en Seine-et-Marne, a fait obligation aux candidates mariées à se présenter « sous le prénom de leur mari » !

Depuis l'an dernier où, notamment au congrès de la Fédération Cornec, il avait été permis de mesurer à quel point les parents entendaient avoir leur mot à dire « dans » l'école, et encore plus à cette dernière rentrée où ce que l'on a appelé pudiquement les « bavures » ont été dans la plupart des cas l'expression directe du mécontentement des parents de la base, ceux-ci refusent désormais le rôle de figurants et veulent être partie prenante dans l'éducation de leurs enfants. Il est de plus en plus évident qu'il n'est plus question pour eux de se borner à crier dans le désert du hors l'école et les actions de cette rentrée, parfois désordonnées et souvent

désavouées par les états-majors, prouvent de leur part une prise de conscience qui a démontré que la forteresse « éducation » n'était plus imprenable.

Même si une bonne moitié des parents apparaît encore comme non préoccupée par cette prise de responsabilité que l'autre moitié entend bien assumer, l'administration ne pourra plus ne pas tenir compte de ce désir, et puisqu'il est question sans cesse de « redéploiements », ceux-ci ne pourront se faire qu'en prenant en considération ces usagers qui semblent ne plus être décidés à seulement subir. Du côté des enseignants, c'est une pression qu'il va bien falloir évaluer sérieusement. Les parents ne veulent plus être tenus à l'écart de la chose pédagogique et être réduits à confier leur progéniture à des « spécialistes » que cette sacro-sainte appellation leur interdit de critiquer. Ce n'est certainement pas une attitude de suspicion vis-à-vis de l'enseignant — et l'accord solennel passé entre la Fédération Cornec et le Syndicat national des instituteurs, quoi qu'on en pense, en est la preuve — mais les parents considèrent qu'ils ont un rôle à jouer dans cette démarche éducative qui ne doit plus être l'attribut du seul vase clos de l'école.

Depuis que l'on parle de participation, il faudra bien qu'elle entre aussi dans l'école et que tous les partenaires l'acceptent. Cette volonté d'être concernés, d'assumer aussi des responsabilités à ce niveau, n'a jamais été aussi clairement exprimée par les parents qu'en ce moment. La revalorisation de la fonction enseignante est à l'ordre du jour. Les parents sont probablement les premiers à en reconnaître la nécessité, mais à la condition que leur rôle soit effectivement pris en considération.

Maurice Guillot

ouvrir la formation continue

Huit ans après l'élaboration du statut de la formation continue, d'abord négocié sous forme de contrat avec le patronat et les syndicats en 1970, puis légiféré par le Parlement en 1971, la Fédération de l'Education nationale a décidé de faire le point sur la situation de la formation professionnelle des adultes, en réunissant, les 25 et 26 octobre, une conférence nationale sur le thème
« Ouverture du service public à la formation continue des travailleurs ».

EN INSTITUTIONNALISANT le congé-formation et en créant pour les entreprises l'obligation de financer la formation continue de leurs salariés, la loi de 1971 donnait aux travailleurs la possibilité d'accéder à une formation soit professionnelle, soit d'intérêt plus général. Les syndicats avaient alors salué ces nouveaux droits comme une grande conquête sociale.

Modifiée et complétée par l'avenant de 1976 et la loi du 17 juillet 1978, la loi de 1971 est aujourd'hui suffisamment vieille pour qu'on puisse en faire un bilan. Les chiffres, s'il faut leur prêter une importance modérée, traduisent cependant un effort quantitatif important. Dès 1972, l'effort global est passé de 1,7 à 4,5 milliards, aux actions de l'Etat venant s'ajouter les actions des entreprises. Cette somme est allée en s'accroissant pour atteindre, en 1976, 9,3 milliards, concernant 2 670 000 stagiaires. L'ampleur de la mise en place de la formation continue est révélée par un autre indice : la multiplication des établissements de formation, d'importance très variable et de nature très diverse. A côté des établissements publics, se sont créés des centres de nature tripartite, des centres patronaux et des maisons de formation à caractère purement commercial.

Là commence, pour les syndicats, la critique de la loi et des différentes réformes qui ont suivi. Au-delà de l'aspect quantitatif, les syndicats

déplorent que les droits des travailleurs aient souvent été détournés, et soulignent l'application inégalitaire du système : « La loi de 1971 a aggravé les inégalités socio-culturelles », a déclaré, lors de la conférence nationale, Louis Astre, secrétaire national de la FEN, chargé des problèmes de formation continue. Inégalité entre hommes et femmes, inégalité entre cadres et manœuvres, inégalité entre petites et grandes entreprises, inégalité entre différentes régions, et enfin discrimination envers les travailleurs immigrés, en faveur desquels un important effort doit être fait : tel est le constat qu'ont dressé les organisations syndicales présentes à la conférence nationale de la FEN : CGT, CFDT, CGT-FO. Outre ce système qui pénalise de nombreux travailleurs, les directions syndicales ont déploré le fonctionnement — ou plutôt les lacunes dans le fonctionnement — du service public dans la formation continue. Les missions de formation continue créées à l'intérieur des universités sont restées trop souvent à l'écart de l'université elle-même, comme devait le souligner M. Vatier, premier directeur de l'Education permanente au ministère de l'Education. Le secteur public lui-même est entré peu à peu dans le circuit compétitif, restant trop coupé de la formation initiale qui doit cependant, pour les responsables de la FEN, être liée intimement à la formation continue : « Il ne nous paraît pas possible

d'imaginer une formation continue de valeur sous tous ses aspects, humains, culturels, professionnels, etc., si la moitié des adolescents quitte chaque année le service public de l'éducation et de la formation sans avoir reçu une véritable formation professionnelle initiale », devait déclarer André Henry à ce propos.

Autre grief, et non des moindres, des dirigeants syndicaux contre la législation actuelle : la « mercantilisation » de la formation continue confiée le plus souvent au secteur privé et aux initiatives patronales, au détriment du service public. Danger d'autant plus grave, selon André Henry, que « si l'on n'y prend garde, la privatisation en cours de la formation continue servira de levier à la privatisation de la formation initiale ». Livrée au marché privé, la formation pour adultes est en outre fréquemment réduite à un enseignement professionnel étroitement utilitaire, qui se limite souvent, selon les syndicalistes, à un moyen de recyclage ou de réadaptation à un poste de travail, devenant alors « une arme contre les travailleurs ». Renforcé par le pouvoir du patronat sur la somme consacrée à la formation professionnelle, ce système est d'autant plus contesté que les organisations syndicales sentent le contrôle leur en échapper, même si la FEN voit, dans la loi du 17 juillet 1978, un espoir d'inverser l'ordre des choses avec l'institutionnalisation du congé individuel de formation.

Face à cette situation, la FEN a décidé d'interpeller les pouvoirs publics sur ces problèmes en demandant l'ouverture plus large du service public à la formation continue des travailleurs, dans le cadre de l'éducation permanente. L'ouvrir, bien sûr, mais à quelles conditions ? Les représentants des centrales syndicales ouvrières n'ont pas manqué d'interroger la FEN dans ce sens, soulignant les difficultés réelles que posait aux travailleurs le retour sur les bancs de l'école, qui leur rappelait trop souvent des situations d'échec scolaire, et qui demandait aux enseignants une réelle remise en cause de leur pédagogie, de leurs méthodes. La CFDT, par l'intermédiaire de Joseph Jacob, secrétaire national, devait notamment rappeler que « *le contrôle des usagers sur l'enseignement, la remise en cause des modèles culturels sont des choses difficiles mais nécessaires au bon travail des formateurs* ». La CGT, en outre, insistait sur l'importance de la formation professionnelle continue dans le contexte économique et social actuel. Ces propos n'ont pas été démentis par le secrétaire général de la FEN : « *On ne mettra pas en œuvre le droit à la formation initiale jusqu'à dix-huit ans, c'est-à-dire en fait le droit à la formation continue, sans un changement profond de nos méthodes, de nos programmes, de nos habitudes et de nos mentalités.* »

A ces constats, s'ajoutait un certain nombre de questions posées en particulier par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, sur les conditions à réaliser pour permettre une ouverture

réelle du service public à la formation continue. La Ligue qui travaille sur ces problèmes depuis 1971, œuvrant dans le secteur essentiellement socio-culturel, n'a pas rencontré le succès escompté dans l'information des travailleurs. En décidant de se lancer elle-même dans la formation et la formation de formateurs, la Ligue demande à la FEN de mettre en commun leurs efforts sur ce terrain, voyant dans ce type d'actions une possibilité réelle de rapprochement entre les syndicats enseignants et le secteur associatif.

Les jalons ainsi posés, il était nécessaire de faire avancer le débat pour passer du stade des bonnes intentions à une phase plus directement opérationnelle en évoquant tous les problèmes concrets que le développement de la formation des adultes dans le secteur public ne doit pas manquer de poser.

La première question, comme pour toute innovation dans le domaine social, fut celle du financement. Ouvrir les universités, les lycées et collèges vers et pour le monde du travail est une chose. Savoir comment financer cette ouverture en est une autre.

La création massive de postes budgétaires est la solution préconisée par la FEN. Mais, cet objectif pouvant difficilement être atteint en 1979, les syndicalistes mettent en avant la solution des postes gagés considérés comme un pis-aller mais permettant de dégager, pour l'année prochaine, trois mille postes financés sur le produit des contrats passés avec les entreprises. Cela permettrait

aux formateurs (professionnels et enseignants) de délivrer une formation de qualité en se dégageant du cycle infernal des heures supplémentaires. La formation continue au sein du service public représente actuellement 7 % seulement de la masse budgétaire utilisée.

La FEN, qui n'a pas participé aux négociations de 1970 et de 1971, s'est surtout mobilisée depuis deux ans sur les problèmes que posait la formation des adultes au sein du service public. Avec le vote de la loi de 1978, en cela radicalement opposée à la CGT, elle salue dans le congé individuel de formation une nouvelle conquête sur laquelle le secteur public peut s'appuyer pour développer ses actions de formation continue, puisque ces stages sont gratuits. En outre, nombreux sont les problèmes qui n'ont pas été abordés, ou que trop partiellement : la question des formateurs par exemple, a été soulevée ; certains y ont apporté des éléments de réponse en évoquant la nécessité d'une collaboration entre enseignants et professionnels, mais sans donner de réponse définitive. Les modalités du dialogue et des relations entre travailleurs et formateurs, ont été pudiquement évoquées, sans analyse approfondie, même si chacun s'accordait pour reconnaître là un terrain d'innovation pédagogique privilégié. Les centrales ouvrières ont pourtant longuement insisté sur ce point, qui leur paraît primordial. Evoquée par quelques militants, la question des lieux de la formation d'adultes n'a pas soulevé le débat qu'elle méritait.

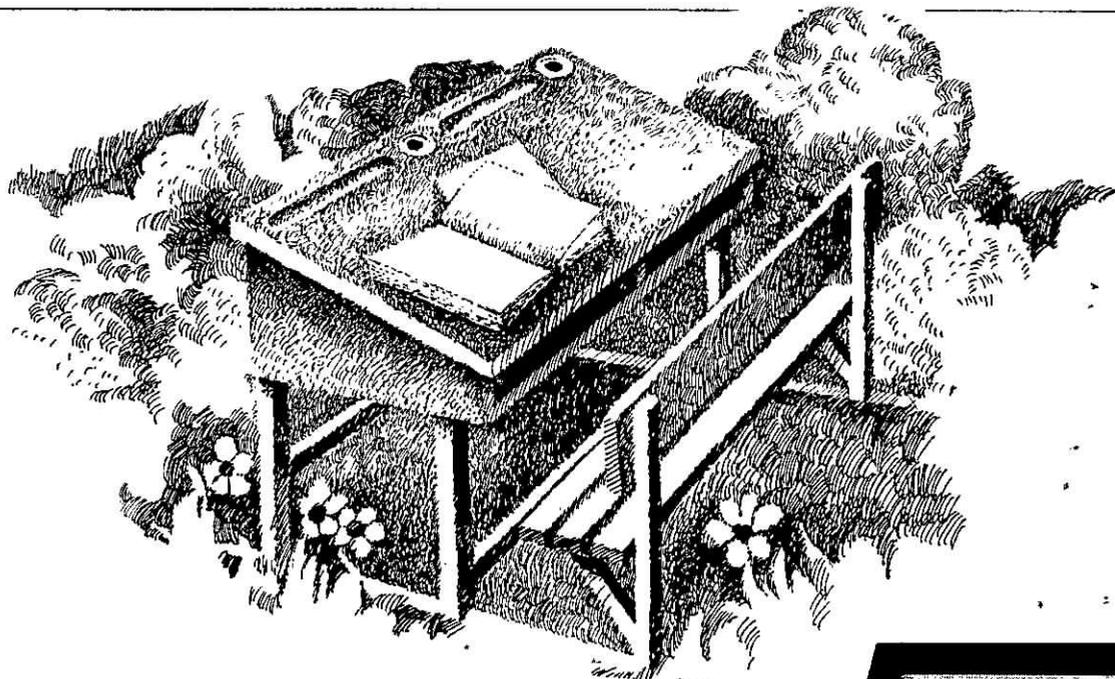
La FEN, cependant, en posant publiquement les questions de la formation continue au sein du service public, en ouvrant largement ses débats à l'extérieur, a montré qu'elle désirait approfondir sérieusement le sujet, et s'associer avec les partenaires déjà engagés sur le terrain. Les syndicats ouvriers, ou des associations comme la Ligue de l'enseignement, y ont vu une occasion privilégiée d'intervenir en commun avec la FEN.

Nicole Gauthier

l'éducation

ne paraîtra pas la semaine prochaine.

Son prochain numéro, daté du 23 novembre,
sera un **numéro spécial double**
consacré aux problèmes de **L'ECOLE RURALE.**



agir & connaître

Une série de guides "nature" bien adaptée aux besoins actuels des enseignants...

- Des textes d'un haut niveau scientifique (la majorité des auteurs sont des universitaires ou des professeurs du second degré) mais "digérés" et accessibles à partir de douze ans.
- Des idées d'activités réalisables en classe ou directement sur le terrain:

format 11 x 18 cm
nombreuses illustrations
en couleurs.



ANDRÉ LESON
10, rue de l'Éperon, 75006 Paris
Tél. 326.56.73.
Diffusion LAROUSSE

Bulletin réponse

Si vous désirez recevoir notre catalogue retournez-nous ce bulletin-réponse.

Nom _____
N° _____ Rue _____
Ville _____
Code postal [] [] [] [] [] []

cette école innombrable

la connaissance continue des

Le prochain dîner-débat de l'association « L'éducation », qui aura lieu le mercredi 6 décembre prochain, aura pour thème
l'observation et l'évaluation continues de l'enfant.
En préambule à ce qui devrait être un important débat, Robert Mandra, afin d'ouvrir la réflexion, expose aujourd'hui les données de ce délicat problème.

L'EDUCATEUR a toujours eu le souci de connaître son élève, que ce soit pour l'aider à devenir lui-même ou pour mieux combattre sa nature enfantine, jugée imparfaite. Il fallait deviner les faiblesses, les tendances, les ressources sur lesquelles l'éducation allait s'appuyer et en jouer au mieux afin d'obtenir le résultat recherché. L'appréciation même des acquisitions, tous les systèmes de notation, de classement, de publicité entretenue autour des mérites et des blâmes ont toujours visé à donner d'abord au sujet une juste mesure de sa progression, et à faire connaître à l'entourage sa situation dans l'échelle normative des accomplissements.

Mais notre époque aura introduit dans ces pratiques des éléments nouveaux et originaux.

Le premier est la multiplication des élèves et des maîtres. Il est bien évident que, pour le précepteur, attaché au même enfant des années durant, l'observation continue et quasi parentale se confondait avec l'action d'éducation elle-même. Il subsista longtemps une facilité analogue dans les écoles de campagne où l'instituteur, intégré à la vie de la communauté villageoise, voyait les enfants naître, grandir, devenir à leur tour parents. Les petits qu'il accueillait lui étaient familiers ; il connaissait leur famille, leur environnement socio-culturel comme on dit aujourd'hui, et il allait les garder dans sa classe, du syllabaire à la fin des études, les retrouvant ensuite parfois aux cours du soir avant de les côtoyer quotidiennement durant leur vie d'adultes. Le fait d'avoir devant soi un groupe d'élèves — les classes de cinquante et même de soixante enfants de tous âges n'étaient pas rares — obligeait à des contraintes

C'est bien le mercredi 6 décembre

et non le mardi 5, comme annoncé dans nos précédents numéros — erreur que nous vous demandons de bien vouloir excuser —

qu'aura lieu

à 19 heures, dans les salons de l'hôtel Lutétia
47, boulevard Raspail, Paris 6^e

notre prochain dîner-débat

observation et évaluation continues de l'enfant

Présenté et animé par Robert Mandra, ce débat réunira la participation

de M. le professeur **Albert Jacquard**,
chef du service de la génétique des populations à l'INED
(Institut national des études démographiques)
et de M. le professeur **René Diatkine**,
médecin, directeur adjoint du Centre Alfred-Binet

Si, comme nous le souhaitons, vous êtes intéressé par le thème de ce débat

faites-vous inscrire sans tarder — **avant le 1^{er} décembre** —
en faisant parvenir

un chèque de **60 F** (pour participation aux frais) à
l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

élèves

de comparaison et de notation dont le classement et la distribution des prix fournissaient, à des moments privilégiés, des instantanés de référence.

Mais c'est le regroupement des élèves dans des écoles à plusieurs classes, et en conséquence la multiplication des maîtres, qui introduisit un premier changement important. Le même enfant, au cours de ses années de scolarité primaire, serait pris en charge par plusieurs instituteurs successifs, aux tempéraments et aux méthodes pédagogiques diverses. Chacun aurait le souci de savoir quel élève il allait recevoir et, il n'y a pas si longtemps, la transmission du livret scolaire et du cahier de devoirs mensuels était encore en usage dans de nombreuses écoles. Ce cahier, sur lequel étaient faites les compositions de chaque mois, portait témoignage des étapes et conservait, à l'encre rouge, les appréciations que le livret condensait en notes et quelques mots de critiques ou de louanges.

A ce phénomène nouveau, il convient d'ajouter un renouvellement plus fréquent des maîtres, et leur détachement de la communauté. L'instituteur qui accomplit toute sa vie professionnelle dans un même village ou un même « quartier » devient une espèce rarissime ; la carrière d'un maître se partage aujourd'hui entre de nombreuses écoles, les plus déshéritées étant celles, hélas ! qui voient se succéder le plus rapidement les instituteurs les plus jeunes. Dans une école où les maîtres « changent tout le temps », l'observation continue des élèves, seuls éléments permanents de l'ensemble, est bien compromise, à

moins qu'un système strict de transmission des observations soit, justement, prévu.

Le second degré a connu une évolution analogue. Au temps où chaque département ne possédait que quelques rares établissements secondaires, laïcs ou religieux, les « équipes éducatives » étaient relativement stables et, même si les professeurs étaient nombreux, l'adolescent en internat se trouvait pris dans un réseau de surveillance, voire de suspicion permanente, particulièrement pesant. Les témoignages ne manquent pas, élogieux ou amers, sur ce confinement où se liaient des amitiés durables entre professeurs et élèves, et des rancunes non moins impérissables. L'élève grandissait avec ses condisciples en observation continue et, dans les internats souvent communs aux collégiens et à leurs maîtres, les conversations professorales véhiculaient au jour le jour les informations.

Informations plus subjectives d'ailleurs que rigoureuses. Ce sont les exigences d'une psychologie scientifique qui conduisirent, après la dernière guerre, à la nécessité de consigner plus exactement les observations faites sur les écoliers : dans ce domaine, l'éducation des enfants inadaptés joua un rôle déterminant. Dans les classes de perfectionnement, deux nécessités s'imposaient : la première de connaître, à la réception d'un nouvel élève, son cheminement passé, ses difficultés et son niveau d'acquisition des connaissances afin de ne pas commettre d'erreur dans l'approche pédagogique, et de rupture dans la continuité éducative ; la seconde de pouvoir apprécier les progrès, souvent lents, irréguliers et déroutants. Seule la référence à des critères précis, soigneusement relevés quelques années

auparavant, permettait de mesurer des déblocages ou des évolutions insensibles dans le quotidien. Enfin l'introduction élargie de la méthode des tests et des épreuves rigoureusement standardisées, la généralisation des études longitudinales et objectives de cas imposaient, pour chaque élève, la tenue d'un dossier où se rassemblaient soigneusement les résultats, les observations hebdomadaires, et les travaux-témoins.

En même temps, et cette fois pour tous les élèves, le souci d'une orientation basée sur les mêmes méthodes psychotechniques se généralisait. Ne plus se fier seulement aux épreuves ponctuelles du moment, aux entretiens et aux aspirations exprimées, mais extrapoler à partir d'une convergence de tendances et de possibilités glanées dès la racine du parcours scolaire, c'était, pensait-on, augmenter très sensiblement la valeur du pronostic. Qu'il s'agisse de l'entrée en sixième, du choix de la filière ou de l'orientation purement professionnelle, le tracé continu et jalonné de témoignages et de preuves garantissait que l'on allait dans le sens du possible, et que les parents comme le sujet lui-même en accepteraient mieux l'évidence.

Il est difficile de nier les avantages que peut apporter au maître une connaissance plus précise, plus historique, de l'élève surtout dans les conditions d'allongement et d'émiettement de l'enseignement que nous connaissons. Mais alors, de nouveaux problèmes se posent.

Est-on sûr tout d'abord de l'objectivité, de l'importance, de la valeur significative des faits enregistrés ? Les plus marquants en

apparence sont-ils ceux qui révèlent le mieux les tendances essentielles de la personnalité en devenir ? Les faits bruts ou standardisés ne masquent-ils pas des réalités plus subtiles qu'il conviendrait d'atteindre ? Sans vouloir sombrer dans les travers analytiques, ne convient-il pas d'avoir quelque recul à l'égard des « notations objectives » consignées au jour le jour ? Mais, à l'inverse, faut-il permettre à chacun des intervenants de substituer aux faits sa propre interprétation ? Et les maîtres sont-ils également préparés à une mission qui réclame une scrupuleuse attention, une formation méthodologique et des connaissances solides du développement psycho-biologique de l'enfant et de l'adolescent ?

A supposer que la récolte des données ait été faite dans les meilleures conditions, il s'agit de faits épars, d'opinions diverses transcrites par des observateurs différents et placés, selon leurs rôles, à des points de vue partiels, parfois opposés, en fonction des matières enseignées et des moments privilégiés d'observation. D'où la nécessité d'établir des synthèses, c'est-à-dire le résultat d'un compromis entre les différentes appréciations. A nouveau, les équipes éducatives sont-elles préparées à ce rôle difficile qui ne saurait pas plus se satisfaire du nivellement des appréciations à la moyenne que de l'interprétation tendancieuse fondée sur l'impression dominante du moment ?

Enfin, si tout ce qui précède a été réalisé dans les meilleures conditions de fidélité, d'ouverture et d'équité ; si, à chaque étape du processus scolaire, l'élève est accompagné d'une transcription valable de son passé scolaire et de son évolution, que peut-il, que peut-on en attendre ? Dans quelles conditions d'exploitation un dossier scolaire, même élargi au péri-scolaire, est-il une chance, ou un

boulet ? Faut-il, à la réception d'un nouvel élève, se précipiter sur son dossier pour connaître son passé et éviter ainsi des erreurs d'approche... avec le risque des idées préconçues et des réputations-pièges ; ou, au contraire, accueillir à chaque étape un enfant ou un adolescent nouveau, capable de rejouer toutes ses chances et de s'accomplir autrement... avec les risques de l'ignorance, de la candeur, de l'imprudence ou de la maladresse ? Le passé marque-t-il irrémédiablement l'avenir ? Ne figeons-nous pas l'espoir en fonction de ce que nous croyons savoir d'un être, à travers quelques signes accumulés qui ne rendent jamais totalement compte du possible et de ses capacités de renouvellement ? Mais, à l'inverse, négliger l'acquis, tout ce qui a pu façonner, faciliter ou entraver la progression antérieure ; partir à l'aveuglette et construire à nouveau sur le rêve ou le sable n'est-il pas encore plus risqué ? Tout dossier véhicule autant l'histoire de l'élève que celle de tout ce qui, de l'extérieur, l'a infléchi, et chaque nouvelle étape, parce qu'elle modifie l'environnement éducatif, peut profondément influencer la progression individuelle. Sommes-nous seulement dépositaires passagers d'un dossier qui s'enrichit de lui seul, ou voulons-nous être de ceux qui en modifient le cours, contre toutes les adversités ?

S'agit-il donc simplement de connaître les élèves dans leur continuité comme le ferait un bon observateur ou bien, à chaque étape, chaque regard jeté sur la personnalité qui se construit ne correspond-il pas à une connaissance par laquelle chacun, éducateur et élève, s'efforce, sans négliger le passé, de nier la fatalité de ce qu'il préfigure. Et la continuité, en éducation, n'est-elle pas justement ce pouvoir permanent et volontaire de remettre en cause, sans relâche et sans résignation, l'apparente logique du destin ?

Robert Mandra

autour du th

DE NOMBREUSES initiatives d'enseignants ont montré, à ceux mêmes qui en auraient encore douté, l'importance des activités dramatiques dans l'action culturelle. Deux livres récents explorent le domaine, de deux points de vue différents dont la confrontation peut être éclairante.

Jean-Pierre Berthier, dans *L'expression dramatique* (INRP, 108 p., 12 F), situe ce qu'il appelle « travail théâtral » dans le cadre périscolaire. C'est le récit des essais successifs d'un club (que les élèves qui y participent ont baptisé « Ardra » et sur la vie duquel ils ont rédigé des cahiers dont le ton me paraît un peu « scout ») et, dans son souci de relation précise, ce récit n'évite guère que des descriptions détaillées d'exercices offrant le danger d'apparaître comme des énoncés de recettes et que des rappels circonstanciels gardent un caractère anecdotique. Il a toutefois le mérite d'affirmer qu'on ne fait rien de valable dans ce domaine sans une sérieuse préparation et, par là, de s'opposer à l'amateurisme irresponsable qui sévit dans la production de spectacles hâtifs dont on se satisfait encore trop souvent dans bien des établissements scolaires.

Le livre de Jean-Pierre Ryngaert, *Le jeu dramatique en milieu scolaire* (CEDIC, coll. « Textes et non-textes », 176 p., 39 F), a une tout autre portée. Lui aussi, certes, rapporte des pratiques, mais c'est pour tenter de cerner la nature et les effets des exercices rapportés. Et surtout chaque exemple est donné pour introduire à une réflexion. Les questions que lui-même pose à sa pratique et l'analyse du discours finalement tenu par elle tiennent une plus grande place dans l'ouvrage et sont telles

qu'elles ne peuvent provoquer chez l'enseignant ou l'animateur aucune idée d'imitation, celle au contraire de prolonger et de surveiller sans complaisance sa propre recherche. D'ailleurs, Jean-Pierre Ryngaert s'intéresse moins à ce qui est une activité de loisir qu'à ce qui peut être conduit ici et maintenant dans le cadre de l'unité scolaire de base qu'est la classe. Pour cette action, il propose un concept assez précis de « jeu dramatique » qu'il confronte dès l'abord avec ce qu'il n'est pas : ni psychodrame, ni théâtre, le jeu dramatique navigue sans cesse entre ces deux écueils qui déterminent assez bien les limites qu'il s'assigne. Dans ces limites, il s'agit de découvrir, par le moyen des techniques d'expression, « un comportement lucidement élaboré à l'intérieur d'une situation de communication » et, par un va-et-vient permanent entre le jeu et la mise en question du jeu, d'atteindre à un regard critique sur la réalité que le jeu démarque et démasque.

On voit qu'il s'agit bien là d'un propos essentiellement pédagogique. Aussi le livre s'est-il ouvert par une analyse rigoureuse du cadre institutionnel dans lequel, présentement, une telle action peut s'inscrire, et le doit si elle ne veut pas n'être qu'occasionnelle. La lucidité de l'auteur ne lui fait pas seulement percer le flou des intentions officielles et les interdits de fait que permet ce manque de netteté. Il a le courage de mettre en garde les enseignants contre cette forme de démission qui se baptise non-directivité et contre les « charlatans » qui, sous couleur d'« animation », profitent, sans grand danger pour eux, de la présente situation de crise que vivent les enseignants. Il paraît évident que la pratique décrite dans ce livre ne donnerait tous ses fruits que

si, chacun prenant les risques qui incombent à sa position, se constituait une équipe pédagogique où les spécificités de chacun, loin de s'opposer comme c'est trop souvent le cas, contribueraient à une complémentarité dont le progrès global de l'élève dans la prise de conscience de sa situation et de son rapport au monde soit l'unique visée.

SITUE dans une collection qui souhaite manifester la diversification et l'ouverture qui s'imposent aujourd'hui à la classe de français, l'ouvrage de Richard Monod, *Les textes de théâtre* (CEDIC, coll. « Textes et non-textes », 192 p., 39 F), s'adresse expressément au professeur du second degré et lui propose d'examiner ce qu'il peut faire « dans le cadre ordinaire de la classe, seule réalité structurée dans les programmes et le temps scolaire ». Il limite par la suite son objectif à l'usage qui, dans ce cadre, peut être fait du théâtre réduit à l'état de texte imprimé. Force est donc, sans contester pour autant cette hypothèse de travail d'un pragmatisme fort raisonnable, d'insister pour que, la réalité théâtrale étant ailleurs, le lecteur de ce livre ne se satisfasse pas des propositions, quelque pertinentes qu'elles soient, qu'il lui fait. Si, comme le dit fort justement Monod, il s'agit d'ouvrir « le discours critique du professeur et des élèves sur les lectures possibles d'une pièce », il conviendra de compléter, chaque fois que ce sera possible, les éléments dramaturgiques repérés dans le seul texte par l'examen de leur transcription dans une mise en scène, tout en ayant, bien sûr, présente à l'esprit l'idée qu'une autre mise en scène procurerait une autre transcription. Ainsi pourra-t-on sus-

citer chez l'élève le désir d'acquérir une pratique intelligente de spectateur.

D'autre part, malgré son souci de ne pas déborder le sujet précis qu'il a choisi de traiter, Monod n'hésite pas à suggérer à plusieurs reprises que la connaissance peut — je dirais volontiers : doit — passer souvent par le *jeu dramatique*, ce qui ne peut qu'inciter à se référer à l'ouvrage de Jean-Pierre Ryngaert, cité plus haut.

Ces précautions prises, il faut dire que l'ouvrage est riche de perspectives, de suggestions formulées à propos d'un ensemble d'une vingtaine de pièces et appelées tour à tour à titre d'exemples précis des travaux possibles de lecture, d'étude, de transformation structurale, de rédaction, tout en évitant que, même lorsqu'ils viennent appuyer des propositions d'exercices, ces exemples prennent l'aspect de recettes pédagogiques. Il est même vraisemblable que le professeur tirera de cette lecture non la tentation de l'exploiter servilement, mais l'intention raisonnée de s'en inspirer dans une pratique personnelle à propos de tout texte de théâtre dont il voudra faire une étude suivie.

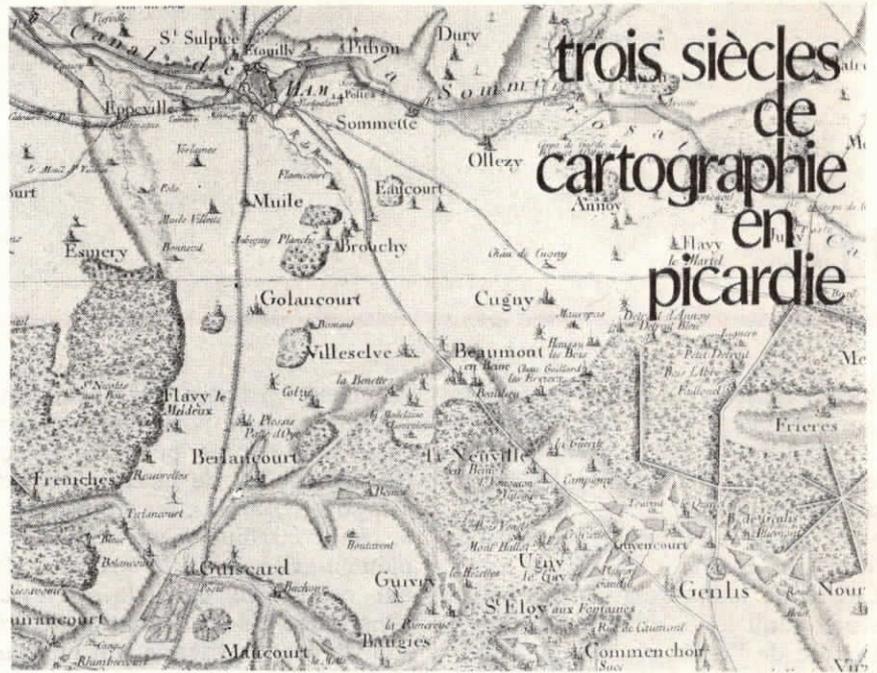
C'est une pratique personnelle de ce type que décrit Michel Autrand dans *Le Cid et la classe de français* (CEDIC, coll. « Textes et non-textes », 192 p., 40 F) à la fois fort suggestif et très (trop ?) didactique puisque chaque chapitre, qui est le fruit d'une étude du texte fondée sur des observations à la fois très minutieuses et très rigoureuses, propose une série d'exercices appropriés au thème traité. Quel jeune professeur ne sera pas tenté d'y puiser des recettes, bien que l'auteur semble vouloir ne les donner qu'en exemple de ce qui peut être fait à partir de

la méthode qu'il s'est efforcé d'indiquer ? Et, à dire vrai, je ne puis non plus m'empêcher de penser que tout cela risque aussi d'inciter à ne se satisfaire que si l'on a mené longuement, d'heure en heure et de semaine en semaine, l'étude d'une œuvre conçue pour saisir un spectateur dans le temps d'une représentation. Il me paraît donc évident que la pratique pédagogique devra s'obliger à choisir dans la profusion d'informations et de suggestions qu'apporte ce livre.

Cela dit, on y trouve un renversement heureux des perspectives traditionnelles, une critique pertinente des indications historiques fournies hors de propos, la substitution à la description psychologique des personnages d'une étude des rôles dans la « machine scénique » construite par l'auteur, de leur mode d'émergence sur la scène et des rapports qui s'établissent entre eux — tout cela conduit par le souci de chercher au cours de son étude la théâtralité du texte, c'est-à-dire de « la forme même de son écriture théâtrale... la matrice théâtrale obligée de toutes les mises en scène passées, présentes et futures... ». Reste qu'« une marge d'indécision est toujours possible » à partir de laquelle s'opère le choix personnel du metteur en scène qu'il faudrait aussi, me semble-t-il, saisir chaque occasion de faire analyser par les élèves. Ce qui serait aussi façon de leur faire prendre conscience que, à l'inverse d'un courant théâtral aujourd'hui trop répandu, on ne peut « tirer argument de cette marge pour affirmer qu'on est entièrement libre devant un texte, qu'on a le droit de lui faire dire ce qu'on veut ».

On voit donc en quoi ces deux ouvrages seront précieux pour le professeur qui voudra faire que la classe de français soit à la fois, pour reprendre les formules de Richard Monod, « lieu de consommation (disons : de dégustation) » et « laboratoire de lecture critique » des œuvres dramatiques.

Raymond Laubreaux



exposition itinérante — à Amiens, jusqu'au 18 novembre
dans les principales villes de la région jusqu'au mois de janvier

L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, aidé en cela par les Archives départementales et les CRDP, a décidé de présenter, dans chaque région, une exposition qui révèle l'évolution de la cartographie, de ses méthodes et de son efficacité actuelle pour répondre aux besoins multiples de l'aménagement, du tourisme et de l'industrie en France mais aussi dans les pays en voie de développement. C'est ainsi que les prises de vue, aussi bien par avion que par satellite, deviennent de plus en plus perfectionnées pour obtenir des cartes de plus en plus précises.

La Picardie est une des deux premières régions (l'autre étant la Franche-Comté) où une exposition de l'IGN est présentée, avec toute une partie consacrée à la cartographie régionale. On suit le développement de la recherche cartographique depuis la première mesure d'un arc de méridien réalisée par Picard entre Amiens et La Ferté-Alais au XVII^e siècle. Jacques Cassini mesura ensuite la grande méridienne de France et, avec l'aide de son fils, couvrit le pays d'un réseau général de triangles dont les trois mille sommets servirent de base mathématique à l'établissement de la première carte détaillée de la France. Plus tard, sous la Restauration, apparut la carte d'état-major suivie de la carte au 1/25 000. L'IGN réalise maintenant des cartes dérivées, des cartes thématiques. L'Atlas de Picardie, mis au point avec l'Université de Picardie, est considéré comme un modèle du genre.

Cette exposition picarde comporte en outre de nombreux documents, anciens et récents, dont un parchemin de 1508 représentant Saint-Martin-le-Nœud, un plan coloré de Gerbercy (1767), les cartes des régions dévastées par les guerres, des plans directeurs de guerre (le chemin des Dames, etc.), des vues de territoires, de villes...

En Picardie, l'Institut géographique national a effectué de nombreux travaux spéciaux « sur le terrain » : sur le littoral, pour le barrage d'Origny dans l'Aisne et près de Pont-Sainte-Maxence ; pour les cartes des forêts de Compiègne, Chantilly, Retz, etc. ; pour des cartes pédagogiques ainsi que différents travaux (assemblages de cartes ou de films) pour divers services administratifs. La télédétection par satellites s'est traduite par une carte de l'évolution de la baie de Somme (équipe Fralit de l'Université de Picardie).

Toutes ces cartes dessinent l'espace picard, ce qu'il était, ce qu'il est devenu, ce qu'il peut être. Une telle exposition doit donc sensibiliser d'abord les enseignants et les élèves pour la connaissance de leur région.

Pierre Rappo

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

E.M.T. : ateliers en danger

AU COURS des deux dernières années, des tentatives répétées ont eu pour but de supprimer trois sortes d'activités pratiquées jusqu'alors dans les centres de formation du personnel appelé à enseigner l'éducation manuelle et technique dans les collèges. Il s'agit des « ateliers » Travaux de bureau, Mécanique-Moteurs, et Electricité.

Ce qui fait problème, ce n'est pas que des activités aient été visées, car après tout elles présentaient peut-être de graves inconvénients, mais c'est que leur disparition a été « organisée » avec une remarquable discrétion, si bien que l'on attend encore qu'en soient affirmés les véritables motifs.

Portons notre attention d'abord sur le cas le plus récent mais aussi le plus surprenant.

Depuis le lancement des opérations de formation du personnel enseignant l'éducation manuelle et technique, il avait été admis, affirmé et répété que les activités d'atelier Electricité trouvaient normalement leur place dans le cadre de la « famille » des métiers du bâtiment. Il était donc entendu que les formateurs techniques en électricité devaient orienter leur travail vers l'électricité d'équipement, outre les activités de Démontage-Remontage-Maintenance ressortissant notamment aux équipements ménagers.

Insidieusement d'abord, au début de l'année scolaire dernière, la suppression des formations Electricité et des postes formateurs techniques s'y rapportant fut envisagée. Au cours des stages d'information des forma-

teurs techniques qui se déroulèrent en février dernier, à Auch, à Chalon-sur-Saône, la menace se précisa, à la grande stupéfaction des personnels des centres. D'où venait-elle ? Aucun texte, aucune note écrite, aucune circulaire, aucune instruction. Mais des déclarations orales et... l'invitation pressante, parfois l'injonction, en juin, d'avoir à proposer la fermeture ou la transformation de postes de formateurs en électricité. Faute d'une argumentation serrée, des justifications « tirées par les cheveux », selon lesquelles d'une part l'électricité-bâtiment n'aurait appris aux élèves qu'à être des « tireurs de fils » et, d'autre part, tout effort de réflexion dans ce domaine aurait largement dépassé les capacités intellectuelles des élèves, même au niveau des options technologiques en 4^e et en 3^e. La contradiction que l'on peut relever ici n'était-elle pas le signe d'un grand embarras ?

Au moment même où certains d'entre nous mettaient la dernière main à des études, des projets de travaux d'électricité d'équipement adaptés aux élèves, tant dans le cadre du tronc commun que des options technologiques ! Ces projets existent donc, un certain nombre ont été testés et, depuis plusieurs années déjà, nous avons eu maintes fois l'occasion (mes collaborateurs, certains de mes collègues de l'enseignement technique et moi-même) de vérifier le bien-fondé d'une formation « Electricité » pour les élèves du premier cycle, même s'agissant d'élèves en difficulté au départ (1).

Sans entrer dans le détail, il est impossible de ne pas évoquer certaines des qualités que requiert et que développe ce secteur de l'éducation manuelle et technique et les mécanismes mentaux qu'il met en jeu. Citons la nécessité d'analyse d'une situation technologique assez complexe, l'esprit présidant à des travaux méthodiquement enchaînés, la nécessité de répondre à des fonctions précises, l'obligation de tenir compte de contraintes matérielles multiples, le choix des matériaux et de l'outillage à utiliser, l'habileté gestuelle, le sens de la minutie et de l'importance de la finition. A côté de ces apports, qu'après tout l'on rencontre dans d'autres activités de l'EMT, il faut signaler des spécificités. Puisque nous vivons en un monde dans lequel, qu'on

le veuille ou non, les jeunes « toucheront » à l'électricité même si c'est une « chose dangereuse », il est important à la fois de démystifier le courant électrique et de conduire au respect des normes d'utilisation. Ainsi passera-t-on de la peur ou du risque à la prévention et à la sécurité. L'étude de l'adaptation et des caractéristiques des divers matériaux, conducteurs et isolants, l'approche de la notion de circuit, de la notion de commande-effet dans le cadre de la vie quotidienne, voilà encore qui est, sans aucun doute, pleinement éducatif.

Par ailleurs, les activités d'électricité ont le mérite de n'exiger qu'un matériel limité, des matériaux relativement peu onéreux ; elles sont donc praticables avec des budgets modestes, ce qui n'est pas sans importance pour de nombreux établissements encore défavorisés. Elles sont, de plus, extrêmement motivantes, au même titre que la Mécanique-Moteurs (elle aussi quasi supprimée « en douceur », dans les centres de formation).

Enfin, comment peut-on affronter le ridicule de continuer à recommander les activités de bâtiment gros-œuvre ou finitions en supprimant celles qui intéressent les installations électriques ? Et cela, dans le cadre, très conseillé, de travaux sur des chantiers réels !

Faut-il imaginer que la faiblesse de l'argumentation pédagogique en faveur de la suppression de l'Electricité cache, assez maladroitement, des raisons d'un autre ordre ?

On est tenté d'évoquer le problème de l'emploi et il est peut-être vrai qu'il y a pléthore d'apprentis électriciens, mais alors qu'on le dise. Ou que l'on dise qu'il y a des secteurs d'activité réservés à des établissements techniques, privés notamment, et qu'il vaut mieux laisser l'éducation manuelle et technique s'en tenir aux activités moins demandées ou pour lesquelles d'autres secteurs de formation ne se sentent pas armés suffisamment !

En tout cas, rien n'interdisait d'être sincère... ni de réfléchir vraiment à la vocation de l'éducation manuelle et technique qui doit être un aspect important de la formation générale due à tous et non, prioritairement, une propédeutique à la formation professionnelle.

C'est bien pourquoi nous déplo-

rions, dans notre article du 15 juin 1978 (2), que trop souvent les vertus profondes de l'éducation manuelle et technique aient été oubliées au profit d'une adaptation étroite à des besoins économiques — peut-être mal étudiés d'ailleurs — ou à des buts de formation professionnelle qui ne la concernent pas directement.

Afin d'éviter des redites, nous serons plus brefs à propos des deux autres secteurs d'activité d'éducation manuelle et technique visés, mais nous ne pouvons passer sous silence un certain nombre d'observations.

En ce qui concerne les Travaux de bureau, les projets d'Instruction du 20 octobre 1976 — bien supérieurs à ce que devaient devenir les Instructions elles-mêmes — avaient en vue non seulement l'initiation à la dactylographie, au classement, à des opérations élémentaires de comptabilité, au stockage, mais aussi l'usage et l'entretien de matériels comme les duplicateurs. Qui ne voit la richesse des acquis que de telles activités pouvaient permettre ? On ne peut que déplorer la suppression des initiations introduisant les élèves à des activités aujourd'hui inséparables de la vie économique et sociale, et cela au moment même où l'on pensait que l'éducation manuelle et technique pouvait contribuer à rapprocher l'école du monde extérieur.

Certes, il y a peut-être dans notre pays trop de candidats et de candidates aux fonctions « tertiaires » mais, une fois encore, veut-on oublier qu'il ne doit pas s'agir d'abord d'une formation professionnelle mais d'un des aspects de la formation générale ? Il ne vient à l'esprit de personne de prétendre que les élèves qui suivent une initiation en mécanique générale se dirigeront tous vers les usines. Alors, pourquoi craindre une ruée vers les emplois tertiaires à partir des modestes exercices de l'éducation manuelle et technique ?

Et puis, si même quelques élèves trouvaient leur voie dans des emplois de bureau qui ne justifient pas la possession d'un CAP de dactylo ou de secrétaire, où serait le mal ?

Je veux ici apporter un témoignage direct. Bien avant que l'éducation manuelle et technique soit instituée, j'ai « supervisé » dans ma circonscription d'inspection de la Marne les initiations aux travaux de bureau d'une

section commerciale de CEG accueillant des élèves n'ayant, pour la plupart, ni l'ambition ni les capacités immédiates de préparer un CAP. Cette section fut ensuite transformée en 4^e pratique.

Il ne me serait pas difficile de trouver de multiples témoignages de l'utilité des modestes initiations données alors dans la classe en question, et plus d'une jeune fille s'est réjouie de pouvoir tenir une place modeste mais solide dans le bureau d'un réparateur de machines agricoles, d'un garage ou d'une coopérative. Et je ne crois pas, bien au contraire, que cela ait nui en quoi que ce soit aux formations professionnelles dispensées par les CET.

Quant au prestige, excessif à l'évidence, des emplois tertiaires, et à l'insuffisante attirance de l'industrie, qu'on réfléchisse bien aux moyens sérieux d'y remédier.

En tout état de cause, croire que les jeunes Français vont se diriger vers les usines parce que l'on supprimera l'initiation aux travaux de bureau (qui ne pourraient d'ailleurs constituer qu'une option parmi d'autres) relève d'une analyse au moins superficielle. Encore n'aborderons-nous pas les problèmes complexes de la prévision de l'emploi...

Enfin, il faut y revenir, ne croit-on pas utile que les femmes et les hommes de notre temps, à quelque profession qu'ils se destinent, sachent les opérations fondamentales de la dactylographie, de la duplication et du classement ?

Je ne dirai presque rien du problème de la Mécanique-Moteurs parce qu'il est résolu d'emblée : il s'agit d'une activité extrêmement motivante, je dirai même « populaire », bien insérée tant dans la vie quotidienne que dans la vie professionnelle, et elle peut être pratiquée à peu de frais dans n'importe quel établissement, fût-il le plus sous-équipé. Et que dire sur sa valeur éducative qui ne soit une suite d'évidences ? C'est si vrai que, pour faire disparaître cette activité, en l'absence totale d'arguments, on l'a faite glisser dans le domaine des « Démontage-Remontage-Maintenance » dont on sait bien que, sauf exception, l'horaire ne permettra pas d'assurer une pratique sérieuse en Mécanique-Moteurs. Noyer cette Mécanique-Moteurs entre le démontage du moulin à café électrique et l'entretien d'une dégauchisseuse, voilà bien

un tour de passe-passe.

Avant de conclure, je voudrais ajouter une remarque qui s'applique aux trois « ateliers » en cause : ce sont ceux qui ont présenté dans la réalité de la classe le plus grand nombre de travaux et ils sont aussi parmi ceux qui offrent une très grande possibilité d'interpénétration avec les autres secteurs de la formation générale. Mais cela est une autre affaire et qui mériterait un développement n'ayant pas sa place dans le cadre de cet article.

Mais qui le sait, hormis les hommes de terrain, les praticiens ?

Fort heureusement, en l'absence de décisions officielles, les auteurs des « suppressions » que nous venons de passer en revue en ont été réduits à tenter d'utiliser des procédés indirects qui n'ont pu donner encore tous leurs mauvais effets et je sais plus d'un Centre, respectueux de l'Autorité mais non des autoritarismes subalternes, où l'avenir a été préservé.

De toute façon, il n'était pas pensable de « liquider » des installations ou des équipements qui ont non seulement requis une subvention d'Etat mais ont été en grande partie financés par des départements et qui, en définitive, sont leur propriété...

Il reste qu'un jour il faudra bien que le véritable débat sur le fond succède aux habiletés médiocres.

Georges Fontenis

(1) Nous pensons notamment aux élèves des classes pratiques ou des CPPN.

(2) Voir l'éducation n° 359 du 15 juin 1978.

vos réactions

« points d'interrogation »

Répondre à tous les points de cet article paru dans le n° 364 demanderait beaucoup de temps et de papier ; aussi, je préfère ne considérer que deux interrogations et conseiller, à ceux que le sujet intéresse, la lecture de l'ouvrage collectif du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) : *L'échec scolaire, doué ou non doué*, publié aux Editions sociales.

A propos de l'inégalité des performances scolaires : « [...] est-il si important de savoir quelle en est la raison essentielle, hérédité ou milieu ? » Ce qui précédait montre

assez bien la position, un peu simplifiée toutefois, des deux camps adverses. Qui n'a vu récemment le professeur Debray-Ritzen, lors d'une émission télévisée, parler de la revalorisation du travail manuel ?

Mais pourquoi — c'est sans doute cela l'hérédité ! — les manœuvres, car c'est bien d'eux qu'il s'agit et non des ébénistes et des orfèvres, ont-ils des enfants qui ne réussissent pas à l'école ? Les médecins, les avocats, les professeurs, aussi. Plus rarement, il est vrai ; c'est pourquoi, dans ce cas, leurs enfants sont taxés de cancre. Il y a des nuances dans l'échec, n'est-ce pas ?

Il n'est pas étonnant alors de trouver des « cancre épanouis dans leur vie d'adulte ». On a pu les caser grâce aux relations ou à l'argent...

Parmi les raisons d'échec invoquées plus haut, on omet de citer, comme cause principale de l'inégalité dans la réussite scolaire, les finalités mêmes de l'école, reproductrice des classes établies.

Si l'on excepte les cas de vraie débilité dus par exemple à des accidents à la naissance, au mongolisme, à des encéphalites, des méningites, etc., tous les enfants devraient arriver à l'école avec des chances égales. Et c'est ainsi qu'ils sont considérés et pris en charge par l'institution qui aura la conscience tranquille devant la mauvaise mine de cette égalité après quelques années de scolarité.

Examinons succinctement le vécu de cet enfant qui arrive à l'école :

- a-t-il été désiré par ses parents ?
- a-t-il été choyé, bien nourri ?
- le climat familial est-il bon ?
- est-il entouré de jouets, de livres ?
- est-il parti en vacances ? etc.

L'attitude de l'enseignant qui a conscience de ces problèmes et qui veut en tenir compte est radicalement opposée à celle qu'adopte l'enseignant qui adhère à l'idéologie des dons.

C'est pourquoi, même si dans l'imédiat la connaissance de certaines causes d'échec n'aboutit pas à une action efficace au niveau politique — meilleures conditions de vie, salaires et logements décents, loisirs à portée de tous et j'en passe —, il faudrait approfondir la réflexion sur les finalités de l'enseignement au cours de la formation initiale et continue des enseignants et tenter de trouver, déjà, une réponse au problème de l'échec scolaire, du côté de la pédagogie.

De tout cela découle naturellement ma réponse à l'interrogation « *Et puis la réussite scolaire représente-t-elle la condition d'une réussite existentielle ?* ». Je répondrai oui, tant que revaloriser le travail manuel équivaldra à bien remettre à leur place ceux qui doivent y être, tant que réussite scolaire sera synonyme de réussite à des examens mis en place par ceux qui y ont réussi et n'aimeraient pas se savoir égalés, tant que chacun n'aura pas la possibilité de choisir une profession qu'il aimerait et qui le valoriserait à ses yeux et aux yeux de la société (lorsque le métier de balayeur sera reconnu par la société comme aussi indispensable que celui de médecin ou de journaliste, donc respecté et payé, à sa juste valeur, on pourra le choisir sans se remémorer les prédictions de ses maîtres : « Si tu ne travailles pas bien, tu seras balayeur de rue... »). Je répondrai oui à cette question tant que cette réussite sera, pour les enfants du peuple, la seule chance d'échapper à cette fatalité dont on veut les marquer.

Laure Gillig

maître formateur (conseillère pédagogique auprès des écoles normales)

« vivre et enseigner dans le Nord »

J'ai lu avec intérêt l'article d'André Caudron paru dans votre n° 364 du 19 octobre.

Les situations douloureuses évoquées, de jeunes professeurs nommés dans le Nord, méritent compassion mais au moins ont-ils espoir au bout de quelques années de rejoindre leur

département d'origine. Que dire des pauvres instituteurs du premier cycle, nommés sans aucun choix possible, d'une manière arbitraire en 1962 dans un département qu'on ne pouvait choisir plus loin de leur département d'origine où ils étaient, titulaires. Aurais-je accepté d'entrer dans l'enseignement en 1958, en Algérie, si j'avais su que, quatre ans après, je me retrouverais propulsée dans le Nord, où je n'ai aucune attache et où, malgré tous mes efforts depuis seize ans, je n'arrive pas à m'adapter (climat trop humide, ciel trop gris, etc.).

De plus, dans l'état actuel du système, nous n'avons aucun espoir de regagner un jour des régions plus proches de celles où nous sommes nés.

Par principe et par désespoir, depuis seize ans, nous multiplions les démarches (ordinateur...) hélas ! Faudra-t-il encore attendre quinze ans, arriver à la retraite pour pouvoir vivre où nous le souhaitons ?

Je pense que, depuis tant d'années et avec un peu de bonne volonté, l'administration aurait pu résoudre ces cas douloureux au lieu de les ignorer.

Pour notre part hélas, malgré toute la gentillesse des habitants du Nord, notre adaptation à cette région est impossible puisque non réalisée depuis tant d'années.

Je souhaiterais que ces lignes puissent sensibiliser l'opinion à un problème souvent méconnu afin d'y trouver peut-être un jour une solution conforme au droit naturel des hommes de « vivre et travailler » dans une région désirée.

J. Turco

Important Editeur Parisien

recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire

Adresser manuscrits et C.V. à la pensée Universelle 3 bis Quai aux Fleurs 75004 Paris Tél. 325.85.44.



OUI!

il est enfin sorti le disque (30 cm) **LES CHANSONS DE FRIPOUNET** avec **BRUNO** (12 chansons)

- **Je voudrais être un cow-boy**
Chanson lauréate du Festival de la chanson pour enfants, Vichy 1978.
- **Noël et jour de l'an**
- **Ah! qu'il fait beau!**
- **Pour toi Maman**
Chanson lauréate au Festival de la chanson des Mamans, Nice 1978.
- **Le temps des vacances**
Indicatif de l'émission Pouce, FR3-été 1978.
- **La fête des poissons**
- **J'aime pas le lundi**
- **Comment vois-tu la vie des grands?**
Prix Jeunesse — Tunis 1976.
- **Moi, je m'en fiche**

- **Mes trois dauphins et moi**
Dauphin de Bronze au Festival des chansons de la mer, Rose d'Or d'Antibes 1975.
- **Noël à la neige**
- **Bino le magicien**

GRAND CONCOURS DE DESSINS

Sur le thème de la chanson
« JE VOUDRAIS ETRE UN COW-BOY »
extrait du disque « Les chansons de FRIPOUNET »

CONCOURS INDIVIDUEL ● CONCOURS PAR CLASSES ● CONCOURS PAR CLUB

CONCOURS INDIVIDUEL

- 1^{er} PRIX : 3 jours en Tunisie pour le vainqueur + une personne de son choix
 - 2^e PRIX : 300 F de disques
 - 3^e PRIX : 200 F de disques
 - 4^e PRIX : 100 F de disques
- et de nombreux autres prix : livres, albums, disques.
+ 1 prix par âge : 8-9-10-11 ans

CONCOURS PAR CLASSES

Le classement sera fait sur les 5 meilleurs dessins de l'ensemble des classes CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

- 1^{er} PRIX : 500 F de disques pour la classe et un reportage sur cette classe
- 2^e PRIX : 400 F de disques
- 3^e PRIX : 300 F de disques
- 4^e PRIX : 200 F de disques
- 5^e PRIX : 100 F de disques

Un prix par classe.: CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2, 300 F de disques à chaque classe en tête

CONCOURS PAR CLUB

- 1^{er} PRIX : 400 F de disques + un reportage sur ce club
- 2^e PRIX : 300 F de disques
- 3^e PRIX : 200 F de disques
- 4^e PRIX : 100 F de disques



Le concours sera ouvert
le 15 octobre 1978
et clos
le 15 juin 1979
(cachet de la poste faisant foi).

Dessins à envoyer sur papier Canson (format quart de raisin : 25 x 32,5 cm).
Au dos de la feuille indiquer : Nom, prénom, adresse, date de naissance.
Les envois par classe ou club devront être groupés.
Les enfants du personnel du groupe Fleurus ne peuvent prendre part au concours.

BON DE COMMANDE

à retourner à votre disquaire ou, à défaut, à
UNIDISC, 31, rue de Fleurus, 75006 Paris

Nom : Prénom :

Adresse :

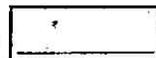
Code postal : Ville :

désire recevoir : **LES CHANSONS DE FRIPOUNET**
UD 30 1393

..... ex. à 31,30 F

Port : 7,00 F

Ci-joint mon règlement de



l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un ensemble pédagogique

Paris d'hier. L'histoire est un domaine de choix pour une pédagogie audiovisuelle véritablement ouverte. Mais les documents de qualité manquent parfois pour l'homme de terrain. C'est pourquoi il est agréable de saluer une publication originale et passionnante, techniquement et sur le plan méthodologique, résultat d'une collaboration entre les Archives nationales, le CRDP de Paris et la Documentation française : **Ville et société, Paris au XIX^e siècle** (48 diapositives et un livret d'accompagnement de 96 pages : 75 F ; en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07). La scène se passe « au temps de Balzac et d'Eugène Sue, de Zola, de Marcel Proust ». Plutôt que sur des monuments et des aspects politiques, on a mis l'accent sur les paysages urbains, les types d'immeubles, les intérieurs de logements, en cherchant à cerner les différences sociales et les genres de vie collectifs. Un index thématique permet en outre une approche pluridisciplinaire du XIX^e siècle. Les enseignants de tous ordres, en France et à l'étranger, trouveront dans cet ensemble, attrayant et sérieux, de quoi alimenter

leurs cours, mais aussi leur imagination.

un organisme

Pour une prise de conscience sur l'Océan. C'est à cela que le tout nouveau Centre de la mer et des eaux voudrait amener le public, dans un souci de vulgarisation de tout ce qui concerne l'océanographie. Recherche minière ou pétrolière, lutte contre la pollution des mers, nouvelles perspectives de pêche, mariculture, développement des moyens de recherche, etc., le Centre s'efforcera de fournir un maximum d'informations sur l'évolution rapide des connaissances en ce domaine. Expositions thématiques réalisées avec la collaboration des chercheurs, galerie d'actualité sur les recherches ou expéditions, salle de documentation, séries de conférences et de projections de films présentés les mercredis, samedis et dimanches, en seront les principales activités. Avec, pour le plaisir des yeux, quatre aquariums présentant les plus beaux spécimens de la faune des mers chaudes. Le Centre sera ouvert tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Prix d'entrée : 5 F, scolaires : 3 F, groupes accompagnés : 2 F. Pour tous autres renseignements : Centre de la mer et des eaux, Institut

océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 633-08-61.

un document

Populations mondiales. L'Unesco a reçu de sa Conférence générale, lors de ses dix-huitième et dix-neuvième sessions, la tâche de mener à bien des études visant à « développer les actions éducatives permettant une meilleure compréhension du rôle joué par le phénomène de population dans le développement des sociétés ». Voici une contribution essentielle en ce domaine : **L'éducation en matière de population : une perspective contemporaine** (« Etudes et documents d'éducation », n° 28, 152 p., 14 F — Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris). L'évolution des activités d'éducation en matière de population, leurs buts et leurs objectifs, la planification des programmes d'éducation sur ce thème, la mise en œuvre des programmes dans le cadre scolaire et sur le plan extra-scolaire, les besoins actuels et les perspectives d'avenir jalonnent ce document original à la fois précis et planétaire. De nombreux tableaux et graphiques donnent au lecteur le moyen de se familiariser concrètement avec des problèmes difficiles et encore trop peu connus.

on recrute

■ **DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS** : attachés principaux d'administration centrale et secrétaires administratifs d'administration centrale (arrêtés des 5 et 16 octobre 1978 - B.O. n° 38).

■ **DES ELEVES — CONSEILLERS D'ORIENTATION** — cent postes à pourvoir (arrêté du 17 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **DES PROFESSEURS** pour l'année 1979. Les concours annoncés sont les suivants :

- agrégation des lycées ;
- CAPES (épreuves théoriques) ;
- certificats du diplôme de travaux manuels éducatifs et d'enseignement ménager.

Les registres d'inscription sont ouverts du 6 novembre 1978 au 15 janvier 1979. Les épreuves écrites se dérouleront à partir du 2 mai 1979 pour les agrégations, et du 14 mai 1979 pour le CAPES (arrêté du 20 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **DES PROFESSEURS ADJOINTS** d'éducation physique et sportive — quatrième concours spécial (circulaire du 16 octobre 1978 - B.O. n° 39).

on rappelle

■ **LA PROCEDURE** d'affectation-maintien des instituteurs dans les emplois de réadaptation (circulaire du 17 octobre 1978 - B.O. n° 38).

on prépare

■ **LE MOUVEMENT ANNUEL** du personnel enseignant d'éducation physique et sportive, secteur informatisé, pour la rentrée scolaire de 1979 (circulaire du 10 octobre 1978 - B.O. n° 39).

on fixe

■ **LA DATE** des élections pour le renouvellement du mandat des membres des

commissions consultatives mixtes académiques — maîtres contractuels et agrégés des établissements d'enseignement privés (arrêté du 25 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **LA DATE** des élections aux commissions administratives paritaires des instituteurs au 15 décembre (arrêté du 26 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **LA DATE** des élections aux commissions administratives paritaires des instituteurs au 14 décembre (arrêté du 26 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **LES MODALITES D'ORGANISATION** des élections aux commissions administratives paritaires des PEGC (arrêté et circulaire du 26 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **LES MODALITES** des élections des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives spéciales. Il s'agit d'une instruction permanente ayant pour objet d'harmoniser les modalités d'organisation de ces élections (circulaire du 26 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **LES MODALITES** de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives spéciales compétentes à l'égard des personnels gérés par le ministère de l'Education (arrêté du 20 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **LE REGIME** du complément familial pour les départements d'outre-mer (circulaire du 4 octobre 1978 - B.O. n° 39).

on modifie

■ **LE REGIME** de Sécurité sociale des étudiants, par extension à de nouvelles catégories (arrêté du 24 août 1978 - B.O. n° 37).

on signale aussi

■ **LA JOURNEE** des Nations-Unies et la **COMMEMORATION** de la Déclaration universelle des Droits de l'homme à situer avant le 10 décembre 1978 (circulaire du 17 octobre 1978 - B.O. n° 38).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

conseil de l'enseignement général et technique

Qu'est-ce au juste que le Conseil de l'enseignement général et technique dont on parle à propos de l'élaboration des nouveaux programmes de quatrième et troisième ?

Un décret du 19 novembre 1965, modifié à diverses reprises, et notamment le 9 octobre 1974 et le 2 décembre 1975, a fixé la composition et les attributions du Conseil supérieur de l'Education nationale et des conseils d'enseignement. Le Conseil de l'enseignement général et technique est l'un des conseils d'enseignement, les deux autres étant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le Conseil de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports.

Le Conseil de l'enseignement général et technique comprend, sous la présidence du directeur général de la Programmation et de la Coordination :

- vingt-deux membres représentant l'administration ;
- trois membres qualifiés par leurs activités ou leurs travaux et quatre représentants d'associations de parents d'élèves ;
- quatre représentants de l'ensei-

gnement privé ;

• trente-trois membres titulaires et trente-trois membres suppléants représentant le personnel de l'enseignement public, élus par leur collègues.

Le Conseil de l'enseignement général et technique donne son avis sur les règlements relatifs aux programmes, aux examens, à la délivrance des diplômes, à la scolarité et sur les questions intéressant l'enseignement privé, primaire, secondaire et technique.

instructeur

Ancien instructeur du plan de scolarisation en Algérie, j'aimerais être renseigné sur les perspectives de carrière qui me sont offertes ; en effet, j'ai entendu parler par des collègues de nouvelles propositions d'intégration qui seraient à l'étude au ministère.

Les instructeurs sont toujours régis par le statut particulier du 12 janvier 1967 qui prévoit leur affectation à des tâches permettant d'utiliser leur formation ou leur expérience d'éducateurs. Un certain nombre d'entre eux ont pu être délégués, puis titularisés dans les fonctions d'instituteur, après succès, pour ceux qui ne possédaient pas les diplômes requis, aux épreuves du brevet supérieur de capacité. D'autres ont été utilisés, dans les établissements scolaires, à des tâches d'éducation, de documentation ou dans des bibliothèques. Certains ont été affectés dans des emplois administratifs.

Actuellement, une solution est recherchée, aussi bien par le syndicat national des anciens instructeurs que par les ministères de l'Éducation et de la Fonction publique, dans l'intégration des instructeurs dans un corps nouveau, celui des adjoints d'éducation, dont la constitution est à l'étude. Nous n'avons aucune précision sur le contenu des mesures envisagées.

René Guy

vient de paraître

Jacques Nimier
(avec la participation
du Groupe de recherche d'Epernay)

Le vécu des mathématiques chez les jeunes Français et Québécois

Essais d'analyse factorielle et clinique

IREM, UER des sciences (Moulin de la Housse, 51062 Reims Cedex), 278 p. multigraphiées

Le problème des relations entre les mathématiques et l'affectivité entre peu à peu dans les préoccupations pédagogiques quotidiennes, et l'on se garderait d'oublier ici les exemplaires travaux de Stella Baruk. Aujourd'hui l'IREM de Reims nous propose, avec cet ouvrage, une fort intéressante contribution.

Après une analyse sociologique de la population, l'équipe d'auteurs nous conduit vers une analyse factorielle des deux échantillons (français et québécois) : on y étudie notamment le choix des verbes et l'influence de la profession des parents sur les réponses au questionnaire. Quelques analyses cliniques de cas nous sont également fournies, formant un ensemble utile et agréable.

Aurélien Sauvageot

Français d'hier ou français d'aujourd'hui

Nathan, 190 p., 32 F

En dépit des constats quotidiens d'évolution de notre langue et des preuves de faillite de son apprentissage, dans l'esprit de la plupart d'entre nous, remarque l'auteur, la langue c'est l'ordre dans sa persévérance. « Il est piquant de constater, disait un étranger, que la nation la plus versatile du monde, la plus éprise de changements, est en même temps celle qui s'accroche avec le plus, d'énergie à un mode d'expression qui ne répond peut-être plus aux besoins du monde moderne. »

C'est dans la mesure où il pratique

plusieurs autres langues que l'auteur cerne et souligne avec aisance les problèmes sur lesquels achoppent de nos jours le français et son apprentissage. Ils sont nombreux et tous brûlants : l'orthographe, toujours en projet de rénovation jamais abouti ; les langues régionales ; le français hors de France ; les néologismes et les emprunts... En fait, « nous vivons dans le culte d'une langue passée » — et dépassée — que personne ne sait plus manier, ni à l'écrit ni à l'oral, mais que personne n'oserait toucher... Alors, que faire ? Aurélien Sauvageot nous le dit dans ce livre plus réflexif que pédagogique, avec courage, conviction et bon sens.

Jean Vial

Journal de classe (1927-1977)

ESF, coll. « Sciences de l'éducation », série « L'école comme elle va », 144 p., 45 F.

Jean Vial, pour nous tous, c'est un compagnon de route, un sourire et un dynamisme, une rondeur et une fidélité, un maître et un ami. Nous avons, avec lui, des relations simples et pourtant chaque jour renouvelées. Derrière ses livres, nous avons toujours deviné un pédagogue en chair et en os, riche de son courage et de ses incertitudes, capable de ne pas être dupe des gadgétisations qui encombrant, ici comme ailleurs, les sciences de l'éducation et la pratique du métier.

Cette fois, il a voulu faire un livre à son image, et un livre qui le raconte ; cinquante ans d'enseignement et même plus, depuis l'entrée à l'École normale en 1924 jusqu'à la retraite, active, en 1978. Il a dû se donner du plaisir, Jean Vial, à écrire cet ouvrage, et du coup, nous nous trouvons nous-mêmes embarqués dans ce plaisir. Si vous voulez passer un bon moment, dans le savoir et la chaleur, emboîtez-lui le pas, il ne

vous lâchera plus et vous serez triste que cela soit fini.

Une vie de pédagogue, c'est aussi, sinon d'abord, de la pédagogie, et il y en a tout au long de ce livre. Des réflexions, des analyses, des critiques se mêlent aux anecdotes et aux situations vécues. Vous y puiserez un optimisme lucide, allègre et sans illusions, une petite chanson d'espoir où l'on ne prend pas les grandes orgues pour le piano à bretelles. Un homme de la terre (des champs et des villes) parle à d'autres de ce qu'il a fait, cru, aimé, raté, réussi, espéré. Vous êtes ces autres, ne le manquez pas.

Joseph Leif

Qu'est-ce que la rénovation pédagogique ?

Nathan, coll. « Problèmes de pédagogie contemporaine », 176 p., 26 F

Dans sa première partie, cette étude rappelle l'origine, les principes et les finalités de la rénovation pédagogique survenue en 1969, au niveau de l'école élémentaire.

La seconde partie procède à une investigation méthodique des champs d'application de cette réforme : disciplines instrumentales, activités d'éveil et éducation physique et sportive. C'est ce triptyque qui forme « le tiers temps », dénomination à nuancer car ces « trois temps » s'interpénètrent et réagissent les uns sur les autres, au lieu de demeurer clos en eux-mêmes, comme on a quelquefois tendance fautive à l'envisager.

Enfin, la troisième et dernière partie de l'ouvrage se trouve consacrée aux problèmes qui se posent lorsqu'on passe du traditionalisme à la pédagogie renouvelée. Les trois points essentiels qu'aborde ici l'auteur sont l'autorité, l'égalité des chances et, enfin, bouclant la boucle, le choix « d'une philosophie de l'homme, de la science et de la connaissance propres à notre temps », dont il convient de percevoir les lignes d'ensemble susceptibles de conduire à une authentique formation de l'homme.

Ce livre, qui répond à la fois de

manière simple, précise et complète à la question initiale lui servant de titre, est à recommander à tous les enseignants de l'école élémentaire, de même qu'à ceux qui les guident, les forment, ou vont avoir à le faire.

Jean-Pierre Bugeault
et Gilbert Terrier

L'illusion psychanalytique en éducation

PUF, coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », 272 p., 65 F

Cet essai « est fondé sur l'hypothèse de travail que la psychanalyse a déjà pénétré l'éducation, comme l'art, la publicité ou la religion. Mais au lieu que l'art, la publicité ou la religion ne semblent guère s'en porter plus mal (quoi qu'en disent les intégristes), notre enquête sur l'infiltration de l'éducation par la (ou plutôt une) psychanalyse nous conduit, comme dans la description d'une maladie victorieuse, à constater l'agonie du malade, victime en quelque sorte du remède qui devait le sauver ».

Boum ! C'est parti, et dès la troisième page du livre. Un ouvrage décapant nous est ainsi proposé, et les deux auteurs s'en donnent à cœur joie dans leurs analyses corrosives de l'éducation contemporaine. Classique, me direz-vous. Non, car il y a là deux qualités rarissimes en ce domaine : une clarté et une rigueur d'écriture qui incarnent exemplairement le respect du lecteur ; une volonté de modération et de prudence qui nous renvoie loin des anathèmes et des slogans à succès.

Ces deux auteurs sont à contre-courant de la mode, pas de doute. Mais quelle lucidité, quelle honnêteté, quelle attention à ne pas avancer un argument avant de l'avoir testé dans tous les sens. Contre bateleurs et camelots, loin des utopies prestigieuses qui servent seulement à valoriser leurs propagandistes, vous serez pris par ce livre étrange révélateur à mes yeux de la pédagogie de demain et que, pourtant, des lobbies de toutes sortes pourraient bien vouloir faire passer

pour un traité d'avant-hier.

Pascale Gruson
L'Etat enseignant

Préface de Alain Touraine

Mouton et Ecole des hautes études en sciences sociales, 352 p., 85 F

Le titre même de ce livre indique qu'il s'agit à la fois d'un problème quotidien et d'une question administrative et législative fondamentale. Une analyse organisationnelle sur l'Etat comme responsable du système d'enseignement devrait être maîtrisée par nous tous, mais, à l'évidence, ce n'est pas le cas. Cet ouvrage austère, qui n'est pas de pédagogie journalière, pourra désormais nous aider à voir clair parmi les soubresauts de ce Léviathan moderne au centre duquel nous sommes pris.

On avance pas à pas : les sociétés industrielles et les problèmes d'éducation, la constitution d'un enseignement d'Etat en France, le monopole d'Etat face au problème politique de l'enseignement, l'œuvre enseignante de la III^e République, le milieu enseignant face à la transformation des problèmes d'enseignement, les capacités d'intervention du ministère de l'Education (nationale), l'amélioration de la gestion dans ledit ministère, tout cela nous amène aux questions décisives.

La modernisation hors de l'Etat enseignant implique, selon l'auteur, de nouveaux problèmes, de nouveaux acteurs, de nouveaux moyens. L'exemple des instituts universitaires de technologie (IUT) est longuement analysé dans cette perspective comme cas symptomatique. Au total, ce livre constitue une véritable somme, érudite et sans concessions ; j'en ai pourtant tiré le sentiment aigu qu'il nous concerne tous et que nous devons nous imposer la tâche de le lire.

Ouvrage collectif du GEDREM

Accueillir la petite enfance

Syros, 256 p., 36 F.

Le GEDREM (Groupe d'études pour la défense et la rénovation

permanente de l'école maternelle) fêtera bientôt, en 1979, son dixième anniversaire. Dix ans d'un travail militant inlassable, pour une politique démocratique de la petite enfance et, conséquemment, pour une politique éducative démocratisante. La volonté d'être très proche des réalités quotidiennes les plus concrètes, les plus prosaïques, et, au bout du compte, les plus décisives, s'allie à la fermeté des positions théoriques.

Ce livre collectif porte ce double trait. En plein dans le combat journalier, décrit en détails (à Feyzin, à Cahors, à Saint-Gaudens, etc.), les auteurs mettent en évidence les charges, au jour le jour, des collectivités locales dans leurs relations avec l'Etat. Ils sont particulièrement attentifs au rôle nouveau de la sensibilisation et de l'information (comme en témoigne le problème des maternelles rurales), et donnent sur ce point quelques conseils essentiels à qui veut ne pas se laisser piéger.

Se déploie ensuite un « éventail de possibles », qui constitue plus d'une moitié de l'ouvrage ; de l'accueil socio-éducatif de la prime enfance à l'éducation en maternelle, de l'éveil culturel à l'intégration des services, nous parcourons l'ensemble du paysage, puissamment aidés par quelques exemples concrets, notamment celui de la Villeneuve de Grenoble qui nous est très longuement décrit. Au total, un livre militant et roboratif, tonique et motivant, qu'il nous importe de connaître.

Daniel Gaxie

Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégation politique

Seuil, coll. « Sociologie politique », 272 p., 59 F.

Jeu de mots magnifique parce qu'il renferme tous les implicites constamment masqués de ségrégations sociales quotidiennes, le titre indique bien toute la richesse de ce livre exemplaire. L'auteur veut exhiber toutes les lois, souterraines ou non, qui commandent le fonctionnement des sociétés inégalitaires dans les domaines de la culture et de la politique.

Sociologue et politologue, Daniel Gaxie nous propose ici une réflexion globale et précise à la fois, dont nul ne sortira indemne.

Distinguant, dans le champ politique, les professionnels, les spectateurs, et les indifférents, l'auteur analyse les différences entre compétence politique et politisation, puis étudie les conditions sociales de la politisation. Mettant en évidence « le rôle du système d'enseignement dans le processus de politisation », il montre le rôle des organisations en cette affaire comme substituts de l'action scolaire. Et le livre se conclut sur la description des relations entre la politisation et le comportement électoral.

« C'est à la condition de rompre avec la tradition laïque, qui interdit au système scolaire de parler de ce qui divise et donc d'aborder les problèmes proprement politiques, que l'on se donnerait les moyens de maximiser l'influence de l'école. » Ainsi, au détour d'une phrase apparemment anodine, notre auteur verse au dossier une pièce explosive. L'abondance des références et la rigueur prudente de Daniel Gaxie n'empêchent pas cet ouvrage de frapper fort et loin, comme le font tous les grands livres.

Ouvrage collectif

La santé de l'écolier

Privat, coll. « Agir », 240 p., 46 F

Les problèmes de santé scolaire reviennent périodiquement au centre des préoccupations pédagogiques et

l'on peut déplorer que les sciences de l'éducation ne les aient pas encore suffisamment pris en compte parmi leurs thèmes de recherche majeurs. Il est clair pourtant qu'il s'agit là d'une dimension essentielle de toute réflexion pédagogique. Souhaitons que ce nouvel ouvrage, modeste, rigoureux et résolument didactique, permette enfin une focalisation des attentions sur ce sujet difficile.

Ce livre collectif — sous la direction de E. Boltanski —, qui s'efforce de brosser un tableau complet de la question, et qui, pour cette raison, a nécessité la collaboration de spécialistes divers, constitue aujourd'hui un bon outil de travail, un instrument de référence qui donnera aux éducateurs et aux parents le moyen de faire le point. On a heureusement évité la théorisation gratuite pour viser des objectifs plus pragmatiques, sans négliger, cependant, les apports des connaissances disponibles les plus récentes.

La médecine scolaire, y compris dans les départements et territoires d'outre-mer, les buts d'un service de santé scolaire, les réalités nouvelles de la médecine en ce domaine, l'éducation physique à l'école, l'orientation, l'information sexuelle, la prévention des troubles mentaux, la délinquance et le suicide des enfants, les rythmes scolaires, l'hygiène du travail de l'écolier, voilà les secteurs qui sont ainsi offerts aux lecteurs, et chacun y trouvera profit.

**Notes de lecture établies par
Pierre Ferran et Louis Porcher**

à lire aussi

De Pierre Leuliette, **Les enfants martyrs** (Seuil, 192 p., 37 F). Dénoncer le malheur de ces enfants battus, torturés par des parents avec la complicité lâche des voisins et des médecins est une entreprise courageuse. Sait-on qu'il s'est même trouvé — on croit rêver — des journaux pour défendre les parents bourreaux ? Les faits relatés dans cet ouvrage sont consternants mais, au-delà du drame humain, au-delà de ces crimes que rien n'excuse et ne justifie, se pose le problème du statut juridique de la famille : a-t-elle tous les droits ? Peut-on laisser à sa famille, si l'on ose encore employer ce terme, un enfant martyrisé ? L'enfant n'a-t-il pas aussi quelques droits ?

Ce livre interpelle les enseignants, les éducateurs, les parents d'élèves, tous ceux d'entre nous qui, dans cette affaire, ne craignent pas de prendre le parti des enfants.

François Mariet

la RTS vous propose

CP et CE

Lundi 13 novembre, la série « Télé-Voyage » propose, de 14 h 05 à 14 h 25 sur TF 1, **Vol I T 102**. A travers un vol Paris-Nice-Paris, l'avion transportant un chargement de roses qui, cueillies la veille, seront mises en vente aussi fraîches qu'à leur départ, cette émission montre comment s'effectue le transport aérien sur des distances moyennes et en souligne les particularités : rapidité, mais aussi routine, catégories particulières de voyageurs et de marchandises, insertion dans un circuit économique.

Dans la série « Atelier de pédagogie - Magazine », le vendredi 17 novembre de 17 à 18 heures, **Approche du vivant à l'école élémentaire** nous fait entrer dans une école élémentaire comme tant d'autres, dans la banlieue parisienne. Pas comme toutes les autres cependant : dans chaque classe, on découvre des hamsters, des colombes, des grenouilles, des poussins, un lapin ; dans la cour, canards et poules se promènent autour des bâtiments et des plantations. Les enfants sont ainsi mis en contact avec le « vivant », contact affectif fait de l'émerveillement à découvrir des animaux, à les observer, à les nourrir. Cette situation peu commune, en même temps qu'elle suscite chez les enfants une expression orale et écrite, les conduit à une approche scientifique et au respect de la vie.

Quataguna, un village du Mali — lundi 20 novembre, de 14 h 05 à 14 h 25, dans la série « Télé-Voyages » — est un reportage montrant les éléments essentiels de ce qui constitue la vie quotidienne d'un village africain du Sahel à la fin de la saison sèche, au moment de préparer la terre et d'ensemencer, avant que viennent les pluies. Sans elles, la récolte du mil serait irrémédiablement compromise, ce mil qui constitue l'essentiel de la nourriture des habitants du village et rythme leur vie. Les hommes en assurent la culture et l'engrangement ; les femmes qui, dès leur plus jeune âge, participent aux travaux domestiques, le battent, vannent et pilonnent pour la préparation des repas. La vie du village, c'est aussi le marché, où les nomades, venus du désert tout proche, viennent se mêler à la population locale, sédentaire. Autre aspect du quotidien à

Quataguna : l'école ; elle se trouve dans un village voisin où les enfants se rendent à pied pour recevoir un enseignement en français. En fin de journée, les hommes se retrouvent autour du forgeron tandis que les femmes et les enfants vont au bord du fleuve, le Niger.

CE et CM

Jeudi 16 novembre, de 14 h 03 à 14 h 28, la série « Notre monde » offre une émission réalisée par Radio-Québec sous l'égide de l'Agence de coopération culturelle et technique : **Habitat rural au Québec**. On y découvre la vie d'une famille nombreuse québécoise, à travers les saisons.

Dans la même série, à la même heure, le jeudi 23 novembre : **10, rue de Toronto**. Cette émission, réalisée par la télévision éducative de l'Ontario, a pour thème l'évolution de l'habitat au Québec et en Ontario.

CM et sixième

La série « Eveil à la nature » propose, le mardi 14 novembre de 14 h 05 à 14 h 15, une émission tournée dans le nord de la France pendant la campagne sucrière de 1976 : **Le sucre, produit de la nature**. Il s'agit d'un reportage au cours duquel sont décrits les différents moments de la campagne sucrière, depuis l'arrachage des betteraves jusqu'à leur prise en charge par une sucrerie où, par une succession d'opérations, on va isoler le sucre sous forme de cristaux (1).

Une radiovision diffusée le lundi 20 novembre, de 15 h 15 à 15 h 45, qui s'inscrit dans une série consacrée à l'histoire du travail : **Le tour de France d'un compagnon**. Cette émission se propose de présenter le tour de France tel qu'il se déroulait au temps d'Agricol Persiguer : avec « champ de conduite » et pèlerinage à la Sainte-Baume, le diplôme obtenu, le concours et la réalisation du chef-d'œuvre. Le circuit de ce tour — d'une durée de deux à sept ans — se déroulait dans le sens des aiguilles d'une montre : partant en général de Lyon, il passait par Nîmes, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Tours, Orléans, Paris, Auxerre et Dijon pour se terminer à Lyon. Ce voyage per-

mettait d'acquérir une grande capacité professionnelle, les procédés de fabrication variant d'une province à une autre. On verra aussi de quelle manière vivaient les compagnons, les conditions d'accueil et d'hébergement qui leur étaient faites au cours de leurs déplacements, ainsi que certaines de leurs traditions.

second cycle

Au cours des « 24 jeudis » du 16 novembre, la série « Civilisation allemande » présente, de 15 h 36 à 16 h 05, **Lübeck, die Stadt an der Grenze**. La notion de frontière, au sujet de l'Allemagne, évoque irrésistiblement Berlin. Mais sait-on que le problème de la frontière entre l'Est et l'Ouest apparaît aussi ailleurs ? A Lübeck, par exemple, qui dut remettre entièrement en cause sa politique de développement économique. Cet exemple mal connu permet d'évoquer certains problèmes typiques de l'Allemagne moderne : la restructuration consécutive à la seconde guerre mondiale, la frontière entre l'Est et l'Ouest, la reconstruction et la frontière entre les âges.

« Les 24 jeudis » du 23 novembre offriront, de 16 h 25 à 17 h 02, un dossier en direct : **Etre historien aujourd'hui**, auquel participeront Emmanuel Le Roy Ladurie, un professeur et une directrice d'études d'un centre de formation de PEGC. Pourquoi Emmanuel Le Roy Ladurie est-il historien ? Est-ce une manière de vivre, un plaisir personnel ? A quoi sert, pour lui, la connaissance du passé et pourquoi consacre-t-il sa vie à l'étudier ? Cette émission suggère aux professeurs de nouvelles méthodes d'enseignement de l'histoire.

Egalement le jeudi 23 novembre, de 15 h 36 à 16 h 05, **Our wonderful Minneapolis** dans la série « Civilisation américaine ». Comment peut-on être « minnéapolitain » ? En effet, la capitale de l'Etat du Minnesota est étonnante si l'on en juge par les raisons de l'attachement que lui portent ceux de ces habitants interviewés au cours de l'émission. Images, interviews et commentaires sont organisés selon les principes de l'information télévisée, dans le souci d'apporter un échantillon de langage authentique, totalement compréhensible.

(1) Le CEDUS (Centre d'études et de documentation sur le sucre), 30, rue de Lübeck, 75116 Paris, peut fournir une documentation complémentaire importante sur le sucre.

le cahier d'appel

En début de chaque matinée, l'instituteur note les absences sur le cahier d'appel ; le principe, qui est celui du tableau à double entrée, est simple, pratique et accessible à des enfants du cours préparatoire. Ces derniers sont d'ailleurs plus ou moins familiarisés avec celui-ci pour l'avoir déjà utilisé en mathématiques. Aussi le maître décide-t-il d'amener les élèves à découvrir et utiliser le cahier d'appel en leur confiant la responsabilité de sa mise à jour.

L'objectif de cette leçon est double : d'une part, préparer les enfants à utiliser un document se présentant sous forme d'un tableau à double entrée ; d'autre part, démarche inverse, leur apprendre à représenter sous cette même forme divers renseignements et informations.

L'étude est d'abord très générale ; les élèves feuilletent le cahier d'appel, commentent, font des remarques quant à la présentation, le format, les indications qui figurent en première page. L'instituteur, qui bien sûr est présent, ne fait aucun commentaire, ne donne aucune explication. Peu à peu, les enfants découvrent une certaine organisation ; ils notent que les tableaux représentés s'étaient sur deux pages, qu'en haut de chacun d'entre eux est inscrit un mois de l'année, que la partie gauche est occupée par la liste de leurs prénoms, la partie droite par diverses annotations telles que : grippe, angine, rougeole, etc.

A ce moment, l'instituteur intervient ; pour faciliter les recherches, il distribue à chaque groupe de trois élèves un exemplaire photocopié du tableau du mois précédent. Reste alors à découvrir comment il faut lire ce tableau et quels sont les renseignements qu'il donne.

Un examen plus détaillé leur révèle qu'il s'agit d'un tableau à double entrée, ce dont ils ne s'étaient pas aperçus jusqu'alors, étant habitués à des tableaux de petit format ne comprenant que peu d'indications.

A partir de là, tout devient plus simple ; il ne suffit plus que de trouver la signification des lettres et chiffres figurant en haut de chaque colonne :

j v s l m ...
1 2 3 5 6 ...

A nouveau, l'instituteur intervient et amène les enfants à réfléchir sur la raison d'être du cahier d'appel : à quoi sert-il ? Cette raison trouvée, les élèves découvrent alors aisément ce que signifient ces notations : l, m, j, v, s sont les abréviations des jours de la semaine ; quant aux chiffres, ils correspondent aux jours du mois. (Pourquoi mercredi, dimanche et certains chiffres sont-ils absents ?) Les enfants possèdent cette fois toutes les données, ou presque, car il leur reste encore à trouver le sens des divers signes inscrits dans les cases : certaines sont vierges, dans d'autres sont tracées des petites barres horizontales, verticales ou le signe plus. En se reportant aux indications données en première page, ils apprennent ce que recouvrent ces symboles :

— est absent le matin
| est absent l'après-midi

Le signe + signifie donc : a été absent toute la journée.

Quant aux annotations, figurant dans la colonne extrême droite, elles ne posent aucun problème : il s'agit

des motifs d'absence.

Toute la classe ayant compris comment se présentait le tableau, l'instituteur procède à un petit exercice de contrôle :

- Combien de jours, d'après-midi, de matins as-tu été absent au mois de février ?
- Étais-tu présent en classe, le vendredi 2, le mardi 6, etc. ?

Le maître remet ensuite individuellement une fiche photocopiée représentant le tableau d'absences d'un autre mois et demande de trouver l'élève qui a été le moins souvent (le plus souvent) absent.

La leçon terminée, les enfants se voient confier à tour de rôle la mise à jour du cahier d'appel. Enfin, il est proposé d'étendre l'utilisation du tableau à double entrée à d'autres activités. Depuis le début de l'année, le temps qu'il fait est noté chaque jour. Il faut donc rechercher comment consigner ces relevés en utilisant la nouvelle présentation.

Plus intéressante et plus complexe est la recherche pour les livres de bibliothèque. Il est possible, en effet, d'utiliser le tableau à double entrée pour indiquer les personnes qui empruntent des ouvrages, les dates auxquelles ils sont empruntés et rendus, les appréciations des lecteurs sur tel ou tel livre, ce qui nécessite par conséquent le choix d'un assez grand nombre de symboles.

Claire Méral

Quel avenir pour les fils d'immigrés ?



Fruit des entretiens qu'ont eu les auteurs de cet ouvrage avec des fils d'immigrés installés en France, "Mon avenir, quel avenir ?" fait apparaître le décalage existant entre les espoirs nourris et les réalités vécues. Un réveil brutal, un témoignage accablant. 212 pages. 42 F.

Mon avenir, quel avenir ?

M. Charlot, A. Lauran et A. Ben Dhiab

Collection Orientations E3. **casterman**

journées d'étude

■ **Le soutien.** C'est sur ce thème que se tiendront, les 18 et 19 novembre, les journées du GERAS (Groupe d'étude et de recherche sur l'adaptation scolaire), à la Cité universitaire de Paris, 19-21, boulevard Jourdan, Paris 14^e. Le samedi matin sera consacré à une réflexion en sous-groupes, suivie d'une table ronde l'après-midi. Le dimanche, s'effectuera la synthèse des travaux et perspectives.

stages

■ **Sociologie du groupe familial.** Sur ce thème, l'Ecole des parents et des éducateurs organise un stage de cinq jours et demi, du 20 au 25 novembre. Ses objectifs sont d'analyser les phénomènes qui traversent le couple et la famille dans le monde contemporain, et d'étudier les interactions mutuelles entre la société et la psychologie familiale. Il s'adresse aux éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants, animateurs d'Ecole de parents, psychologues, etc. La formation comporte des exposés informatifs faits par des spécialistes, suivis de débats en réunion plénière; des observations et enquêtes; un travail régulier en groupe restreint de réflexion et de synthèse. Pour tous renseignements complémentaires: L'Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

■ **Formation professionnelle des responsables d'animation socio-éducative.** Organisée par les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), en collaboration avec le département des Sciences de l'éducation de l'université de Caen, cette formation s'adresse à des candidats assumant ou se préparant à assumer les fonctions de : directeur des services de vacances et de loisirs des comités d'entreprise, des municipalités, des associations; directeur d'équipement socio-culturel, complexe de vacances, centre de plein air, foyer; responsables et instructeurs des mouvements, associations et centres de formation d'adultes. La durée de formation est de cent vingt jours (dix sessions de douze jours) en séminaire résidentiel, répartis sur deux années. Chaque session est caractérisée par un thème permettant l'acquisition d'unités de valeur de formation du CAPASE. Pour recevoir le calendrier détaillé de ces stages et pour tous ren-

seignements complémentaires : CEMEA, 14970 Bénouville. Tél. : (31) 93-30-37.

rencontres

■ **VII^e Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz,** les 16, 17, 18 et 19 novembre. Quinze compositeurs seront joués pour la première fois à Metz par cinq orchestres symphoniques (deux allemands, un belge et deux français). Au programme : un opéra de chambre, un concert de clôture, une séance nocturne, des musiques électro-acoustiques, une conférence de Henri Pousseur, des séances « jeune public », un atelier Ivo Malec, un film, une rencontre générale, etc. Pour recevoir le programme détaillé des Rencontres et pour tous renseignements : Centre européen pour la recherche musicale, 9, rue Claude-Debussy, 57130 Jouy-aux-Arches. Tél. : (87) 69-47-57.

cinéma

■ **Le Ciné-Club de l'Education nationale propose :** les 22 et 23 novembre : **La meilleure façon de marcher**, de Claude Miller; les 29 et 30 novembre : **M (Le Maudit)**, de Fritz Lang; les 6 et 7 décembre : **Les sept samourais**, d'Akira Kurosawa; les 13 et 24 décembre : **Z**, de Costa-Gavras; les 20 et 21 décembre : **Etat de siège**, de Costa-Gavras. Les projections ont lieu le mercredi et le jeudi à 20 h 30 à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, 75017 Paris. Tél. : 924-03-79 et 03-86.

expositions

■ **Art et artisanat creusois à la Maison du Limousin**, 18, boulevard Haussmann à Paris, du 20 au 30 novembre. Seront exposés des meubles rustiques, des meubles polychromes, du tissage, de la poterie, des bougies, des objets en cuir, des bijoux, des livres, des disques. La même exposition se tiendra à Clermont-Ferrand — salle Gaillard — du 18 au 30 décembre. Pour tous renseignements : Association Art et Artisanat creusois, La Maillerie, Champagnat, 23190 Bellegarde-en-Marche. Tél. : (55) 67-04-81.

■ **La traversée du temps perdu.** Parcours spectacle du XIX^e siècle à travers des meubles, objets usuels, gravures, dessins,

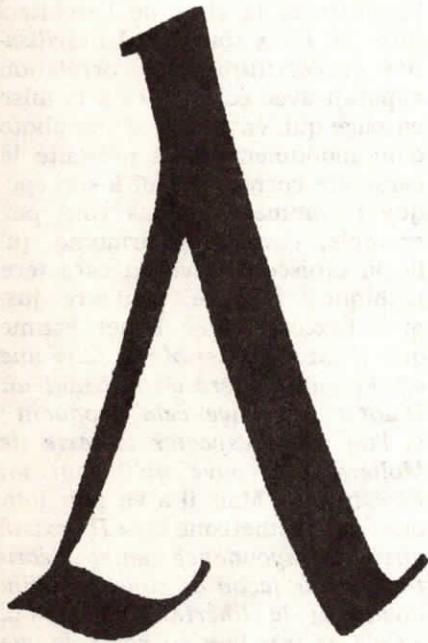
correspondance, journaux intimes, livres de comptes et de raison. Parmi les quelque deux cents objets rassemblés sur ce parcours, aucun n'est très rare ni extraordinaire : aux meubles, portraits et accessoires de la vie quotidienne vient s'ajouter un trésor constitué de bijoux en cheveux, miniatures, canivets et ouvrages de dames, dessins et croquis de promenades, éventails, souvenirs de voyage ou de cure, auxquels la qualité sentimentale donne son véritable prix. Partant de quelques tableaux et objets, l'exposition, adaptée et mise en scène par Simone Benmussa, s'organise, de séquences audio-visuelles en évocations filmées, pour conduire dans l'univers subjectif des femmes du XIX^e siècle. Musée des Arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, 75001 Paris (tél. : 260-32-14), jusqu'au 22 janvier, tous les jours, sauf mardi, de 12 à 18 heures; le dimanche de 11 à 18 heures.

vacances - loisirs

■ **Le catalogue OCCAJ Hiver-Printemps 1978-1979 est paru.** Pour les jeunes de 6 à 17 ans partant seuls en vacances, il propose un grand choix de séjours sportifs avec de nombreuses activités : ski de piste et de fond mais aussi poney, cheval, danse, football, bicyclette, voile et planche à voile. Pour les adultes, des séjours de ski de piste aux Menuires, à Mont-de-Lans et Lanslebourg; de nombreux stages de ski de fond tous niveaux à Autrans, Pelvoux (Hautes-Alpes), Lajoux (Jura), Lillehammer (Norvège) et plusieurs raids en France (monts du Vivarais, Vercors, hauts plateaux jurassiens) et en Norvège. Pour les familles, douze centres de ski de piste et de fond en France et en Norvège, formule gîtes et pension complète. Figurent également au catalogue, des propositions de week-ends et des voyages d'une semaine en France et à l'étranger. Pour recevoir le catalogue et pour tous renseignements : OCCAJ, 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

■ **Cours de danse moderne et afro-américaine; danse et musique pour enfants de trois à douze ans; percussions, techniques d'improvisation :** toutes ces activités culturelles et d'autres sont offertes par l'association Free Dance Song. Se renseigner auprès de celle-ci aux Activités culturelles, Maison internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14^e. Tél. : 589-58-89 (joindre une enveloppe timbrée pour les réponses par courrier).

l'homme qui écrit



deux étapes de l'évolution de l'écriture :
de la cursive romaine
à la gothique médiévale



Telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, dans un immense survol, l'histoire de l'écriture se confond avec l'histoire de l'humanité tout court, portée par un mouvement qui s'accélère irrésistiblement, propulsée par ces deux moteurs qui ont toujours motivé l'activité des hommes : le commerce et la guerre. Autant dire que l'écriture a toujours eu partie liée, à quelque moment que ce soit de son histoire, avec le pouvoir. Cette histoire est donc bien celle d'une civilisation mais d'une civilisation conquérante.

Le livre magnifique de Roger Druet, graphiste concepteur, professeur d'art graphique et d'histoire de l'écriture à l'École nationale supérieure des arts appliqués, et de Herman Grégoire, ancien journaliste, directeur littéraire dans une maison d'édition, **La civilisation de l'écriture** (publié chez Dessain et Tolra — 312 p., 180 F), fruit d'une passion, résultat de plusieurs années de travail, nous invite à réfléchir sur cette immense aventure qui semble loin de finir.

L'ECRIVAIN anglais Graham Greene fait dire quelque part à l'un de ses personnages : « *Le commerce est important, car sans le commerce il n'existerait pas de liens spirituels... ou peut-être était-ce le contraire.* » Le paraphrasant, on pourrait dire aussi : « L'écriture est importante, car sans l'écriture il n'existerait pas de commerce, donc pas de liens spirituels... ou peut-être était-ce le contraire. » A la vérité on ne connaît pas l'origine exacte de l'écriture ; elle se perd dans la nuit des temps et celui qui la saurait aurait pénétré les secrets des dieux puisqu'aussi bien il connaîtrait l'origine de l'homme, mais ce que l'on peut affirmer c'est

qu'après de nombreux balbutiements, c'est un peuple sémite, quelque part du côté de l'actuel Liban, qui nous donna les premiers signes alphabétiques. Le premier alphabet connu comptait vingt-deux signes et ce sont les Phéniciens qui l'ont mis au point pour les nécessités de leur négoce.

Après en avoir hérité, les Grecs l'ont ordonné avec plus de rigueur ; abandonnant l'écriture boustrophédone (c'est-à-dire suivant le mouvement alternatif des sillons tracés par une charrue), ils ont imposé l'orientation des lettres et de l'écriture, de gauche à droite, telle que nous la pratiquons encore aujourd'hui. Et c'est là déjà, dans cette

transformation, que l'on rencontre une notion qui, imposée par les nécessités d'une certaine communication, se retrouvera tout au long de l'histoire de l'écriture, cet affrontement permanent entre la liberté, l'imagination, la folie même, et l'ordre, la rigueur, le pouvoir. Preuve ? L'Empire romain, étendant son emprise sur une grande partie du monde, y imprime son sceau uniforme : c'est avec les mêmes lettres que les empereurs transmettent leurs messages à Palmyre comme à Carthage, comme à Trèves, ces mêmes lettres imposantes comme un orgueil qui sont venues jusqu'à nous, rayant de leur importance toutes sortes d'autres caractères. Plus tard, c'est une même préoccupation qui inspira l'entourage de Charlemagne (son entourage en effet, et notamment Alcuin, tant il semble que le fondateur de l'école ne savait pas, lui-même, lire) : pour asseoir la force de l'Empire et consacrer son union, on créa un nouveau caractère, la « Caroline ».

Et puis, ainsi, au fil des royaumes, des caractères se sont succédé : François I^{er}, en même temps que l'« italique », ramena d'Italie son caractère (le « Romain de l'Université ») qu'aucun graveur ou

imprimeur français n'avait le droit de copier ; Louis XIV, bien sûr, ne se priva pas de ce signe évident de sa puissance : le « Romain du Roi » est encore célèbre. Et puis Louis XV, Louis XVI qui eurent le graveur Luce ; sait-on que le 1 « bas de casse » (1) que nous utilisons aujourd'hui est pourvu d'un petit téton parce que, pour obtenir l'autorisation du roi, tous les caractères devaient l'avoir ? Napoléon, on s'en doute, voulut son caractère et c'est Didot qui créa pour lui le « Romain de l'Empereur ». Puis Charles X, puis... jusqu'à nos jours.

En fait, il est bien évident que le dessin de la lettre signe son époque. Comme l'écrivait si justement René Henry-Munsch dans le liminaire à son *Histoire de l'écriture* : « *En traduisant la noblesse du langage, l'homme, à chaque époque, exprime sans le vouloir un style alphabétique qui n'est que le reflet des attractions de son temps. C'est un esprit des formes qui — comme le galbe des sièges — nous confirme d'emblée l'époque à laquelle il s'est manifesté. Sa mobilité constante constitue les étapes d'un voyage qu'il nous faut connaître.* »

tre. » Son disciple Roger Druet, sans doute parce qu'avant d'être graphiste il fit des études d'architecture, a développé cette notion en faisant clairement apparaître la correspondance entre le style de l'écriture et le style de l'architecture (2). Dans son livre *La civilisation de l'écriture*, cette corrélation apparaît avec éclat grâce à la mise en page qui, en regard d'une photo d'un monument, nous présente le caractère correspondant à son époque : comment ne pas voir, par exemple, l'évidente harmonie qui lie la croisée d'ogive au caractère gothique ? Esthète, peut-être jusqu'à l'excès, Roger Druet estime qu'« *il est inadmissible de faire une affiche sur Molière en utilisant un Didot : je trouve cela choquant ; si l'on veut respecter le texte de Molière, je trouve qu'il faut un Elzévir* » (3). Mais il a vu plus loin que cet esthétisme : « *Il existe une correspondance entre l'écriture et une façon de concevoir l'individu et la liberté* », affirme-t-il. « *Cela va très loin au point de vue philosophique. Jusqu'à Louis XIV les gens avaient une certaine conception de la liberté, mais Louis XIV voulait un caractère majestueux. Il a donc demandé à l'Académie des sciences de codifier une grille sur laquelle le « Romain du Roi » a été dessiné. Or, j'ai découvert que, dans ses proportions, cette grille correspond à celle de l'hôpital de la Salpêtrière ; jusque-là les fous circulaient presque en liberté, et la Salpêtrière a été construite pour eux ; à la même époque la lettre a été emprisonnée. Le « Romain du Roi » est une lettre figée qui n'a pas la joie du Garamont qui, lui, exprime la joie, la treille, le bon vin, et convient si bien à la langue de Gargantua. »*

En examinant d'un peu plus près cette longue histoire, on la voit dessiner de grandes courbes ; le risque de la simplification serait de n'en retenir qu'une seule : une grande avancée irrésistible obéissant à chaque idée — tout à fait juste — selon laquelle « *l'histoire*

la plus belle page d'écriture

A l'occasion de la publication du livre *La civilisation de l'écriture*, l'éditeur Dessain et Tolra a organisé une exposition itinérante plus particulièrement destinée aux enseignants et à leurs élèves. Installée actuellement dans les locaux de la bibliothèque municipale de Pontivy, cette exposition doit, au cours de l'année, se déplacer dans diverses villes de Bretagne et finir son périple à Chartres.

Dans chacune de ces villes, les instituteurs sont conviés à visiter l'exposition en compagnie de leurs élèves. Un concours d'écriture est alors ouvert pour ceux-ci et la plus belle page — tant par le choix des caractères que la mise en page et l'exécution — est choisie et intégrée à l'exposition elle-même.

S'associant à cette manifestation, l'éducation publiera, en fin de parcours, les plus belles pages d'écriture sélectionnées lors de ce concours.

de l'écriture est liée à sa vitesse d'exécution». En effet, depuis le scribe égyptien assis en tailleur devant ses tablettes jusqu'au moderne *prote* d'aujourd'hui installé devant le clavier de sa lumitype, la production des signes n'a cessé de s'accélérer : « *Un prote de l'époque de Gutenberg et jusque vers 1850-1860 (l'apparition des machines mécaniques) composait manuellement 4 000 signes. Avec les machines à composer (monotype et linotype) on tourne autour de 12 000 signes par heure. Avec le laser, on pourrait arriver à 14 millions de signes par heure. On se contente de 7 à 8 millions avec la photo-composition. Ça bouleverse tout, le caractère n'est plus palpable : on peut tout faire!* », s'émerveille Roger Druet qui en vient même à appeler de ses vœux un nécessaire « éloge de la vitesse ».

Mais les choses ne sont pas aussi simples ; dans son détail, l'histoire est moins caricaturale. Par exemple, on peut y lire de véritables sauts dans le temps et l'on peut remarquer que les « bas de casse » actuels nous renvoient à la « Caroline » et, plus loin, à la cursive romaine si bien qu'un Latin d'hier pourrait presque, signe après signe, lire nos journaux actuels. Et puis, à l'intérieur du grand mouvement de transformation de l'écriture s'en sont produits de plus petits à caractère quasi cyclique : à des périodes de rigueur ont toujours succédé des périodes de folie ; la lettre ne supporte pas longtemps ses carcans et cherche à s'en libérer. La typographie qui est code est aussi répétition et donc contrainte ; la calligraphie, qui est art de la main, vient toujours secouer ce joug car l'imagination créatrice ne peut se satisfaire d'un ronron emphatique quelque peu totalitaire. Les « Années folles » le furent aussi pour la lettre, en allée en volutes jusqu'à l'excès ; morts les bâtons, revivent les joies aventureuses des pleins et des déliés. Ainsi, comme portée par une vague, la lettre s'échappe puis se ressaye

sit. Aujourd'hui, la vitesse acquise la propulse plus loin encore.

Trop de vitesse, c'est aussi le risque de la perte. Hier encore on s'appliquait en écrivant, et la façon qu'on avait de dire les choses, le dessin de l'écriture, le choix du caractère, la mise en page, importaient presque autant que ce que l'on avait à dire. Aujourd'hui, comme le dit Roger Druet, « *le signe n'est plus palpable* » : il s'évade, s'efforçant aussitôt qu'apparu sur les écrans cathodiques. Le signe est alors comme l'habitant des villes, silhouette évanescence, anonyme, codifiée, indifférente : « *La standardisation de l'Univers (4) est une atteinte à une certaine liberté d'esprit : c'est une codification. Cela correspond à notre façon de vivre où les gens sont numérotés. J'aime bien l'Univers — je l'emploie —, néanmoins je trouve que c'est enfermer les gens dans une seule conception : une annonce pour des rails de chemin de fer est de même composition que celle pour un pot de yaourt ! Il y a un raisonnement du caractère, un raisonnement de la typographie qui est dirigé et cela correspond assez bien au fait que nos contemporains ne savent vivre qu'avec leurs trois semaines de vacances organisées, à certaines personnes qui ne peuvent travailler que dans un bureau mais seraient incapables de travailler à leur compte. Cette évolution, où le trait de lumière remplace le plomb, va peut-être nous obliger à trouver un nouveau langage et celui-ci, à mon avis, ne peut se trouver dans le cadre étroit de la France, mais dans un cadre beaucoup plus vaste.* »

Il semble bien, en effet, que nous soyons dans un de ces moments importants de l'histoire où, après un excès de dilatation, les formes se resserrent, se condensent, pour se projeter dans un ailleurs que nous ne connaissons pas. De même que, pour pouvoir prati-

quer le commerce, les Phéniciens ont dû réduire le nombre des signes, de même aujourd'hui si l'on veut se comprendre à travers le monde, il va falloir codifier les langues et les signes, et revenir à l'usage d'idéogrammes. Déjà on peut en voir les prémices : à Tokyo, à Moscou, à New York, à Paris, les mêmes dessins — aux nuances de graphisme près — désignent les mêmes lieux ; les panneaux de circulation routière sont internationaux. Comme l'estime Roger Druet : « *Il faudra que les langues se raréfient à travers le monde pour qu'on se comprenne mieux. Il est possible que l'on réintroduise des signes qui vaudront des phrases.* » Alors, si comme le pensent certains, nous en sommes à l'époque « pré-gutenbergienne » de l'audiovisuel, il faut aussi penser que « *codifier les signes, c'est aussi codifier la pensée : c'est inquiétant* », et ne pas rater le passage du XXI^e siècle.

Jean-Pierre Vélis

(1) Bas de casse : nom donné aux minuscules d'imprimerie, ces caractères étant habituellement rangés dans la partie inférieure des « casses », sortes de tiroirs divisés en « cassetins » où sont entreposés les caractères mobiles pour la composition manuelle.

(2) On ne peut négliger d'autres correspondances qui intègrent la lettre dans son époque : la lettre gothique était étroite — et Dürer essaya d'en fixer les proportions exactes — parce que le papyrus était cher et que, sur une surface donnée, il fallait « tasser » le plus de texte possible. C'est plus tard que la lettre pourra davantage « chasser » (la « chasse » d'un caractère correspond à la largeur de son dessin).

(3) Les Elzéviros sont une famille de caractères (dont fait partie le Garamont, cité plus loin dans le texte) de la fin du XV^e siècle. S'inspirant du tracé de la plume d'oie, les lettres en sont légères et harmonieuses. Les caractères Didot, créés en 1783, correspondent au style classique rigoureux du siècle de Louis XIV : lettres d'une architecture rigide, construites dans un souci géométrique.

(4) L'Univers fait partie de la famille des caractères Bâtons, c'est-à-dire sans empattement, introduits dans la typographie au début de ce siècle.

LIVRES

approche de Mandiargues

Si l'œuvre originale de Boris Vian est demeurée trop longtemps occultée par l'engouement sulfureux suscité par les trois romans qu'il publia sous le pseudonyme de Vernon Sullivan, on peut affirmer que le nom d'André Pieyre de Mandiargues se trouve, pour le grand public, lié seulement à *La motocyclette*, réussite littéraire consacrée par le Goncourt et le cinéma. Cependant, Mandiargues est un écrivain au talent original et multiple, aux poèmes flamboyants, aux récits fuligineux, à la prose baroque, qu'il serait dommage de ne connaître que par son roman à succès.

L'ouvrage que vient de lui consacrer Salah Stétié dans la collection « Poètes d'aujourd'hui » chez Seghers (n° 237, 192 p., 19,50 F) permettra de se familiariser avec cet auteur. L'étude est suivie d'un choix de textes provenant de *L'âge de craie*, du *Ruisseau des solitudes* et des *Incongruités monumentales*.

Signalons deux autres livres susceptibles de compléter cette approche de Mandiargues. Le premier réunit des entretiens sous le titre *Le désordre de la mémoire* (Gallimard, 1975); le second, intitulé *Comment travaillent les écrivains* (Flammarion, 1978, 176 p., 30 F), groupe vingt-cinq témoignages sur ce sujet, dont celui de Mandiargues.

l'espionnage au microscope

« Il y a des jours, ça me donne le vertige... Ces milliers de rapports que personne ne lit jamais, et les centaines de types qui sont là à se « reluquer » : t'en es, j'en suis, je sais que tu sais que j'en suis... » Ainsi s'exprime Jacques Serrano, jeune et brillant PDG de la firme Polyfroid, dont les bureaux sont situés dans une des tours de la Défense. Mais de quoi parle-t-il ? de l'import-export ? Non !

Cela, c'est sa « couverture ». En fait, il évoque son véritable métier qu'il accomplit à la limite des affaires, du gangstérisme et de la politique internationale.

Dans *Scorpion. Autopsie d'un complot* (André Balland éd., 324 p., 59 F), Etienne Bolo et Alain Jaubert démontent minutieusement sous nos yeux les intrusions extraordinaires de l'une de ces « affaires »-là. En 1975, le Plan Scorpion ne visait rien moins que la déstabilisation de l'Algérie. Il échoua... Pour les représentants officiels de la grande scène politique, il ne s'agissait que d'une opération avortée. Quant à Jacques Serrano, alias Jacques Ladurie, il fut victime, entre Alger et son aéroport, d'un très regrettable — et bien sûr fortuit — accident d'auto, au cours duquel il perdit la vie...

Il est rare qu'un roman d'espionnage se fonde sur des faits « réels ». En voici un. Et il est parfait !

P. F.

un roman symbolique

Avec *Les mémoires de l'ombre* et *L'aventure impersonnelle* parus il y a quelques années chez Marabout (série Fantastique) — qu'on aimerait d'ailleurs bien voir réédités —, Marcel Béalu s'est imposé comme un conteur de l'étrange à la hauteur des écrivains fantastiques de l'école belge. L'onirisme, l'érotisme, le baroque, le frénétique, et le surréalisme bien sûr, se mélangent harmonieusement et font, de ces contes, quelque chose de tout à fait à part dans notre littérature.

Son dernier roman, *La poudre des songes* (Belfond éd., 160 p., 39 F) est le prolongement de cette recherche difficile, souvent déroutante. Car le monde et le style de Béalu (qui a surtout fait ses preuves de poète — voir, par exemple, son *Choix de poèmes* présenté par J.-J. Kihm chez Seghers) ne se pénètrent pas si aisément. On risque de s'y perdre. Il s'en faut de peu qu'on nage même en pleine littérature pour *happy few*. Béalu s'explique là-dessus dans une préface en forme de « lettre à mon éditeur » : le romancier doit transposer la réalité, l'ouvrir au symbolisme,

s'il veut faire œuvre qui dure ; celui qui ne décrirait que la réalité ne serait qu'un piètre écrivain. Voilà qui ne fera guère plaisir à ceux des auteurs de la science-fiction contemporaine, par exemple, qui pensent exactement le contraire, pour qui la réalité est le seul sujet vraiment sérieux d'une histoire.

La poudre des songes est un roman symbolique. Difficile, donc, d'en décrire les contours. C'est avant tout une quête spirituelle pour protéger l'homme de la mort que lui prépare notre civilisation matérialiste. Perdu dans les sigles, les symboles et les messages contradictoires, le lecteur ne sait plus trop bien où il en est. Béalu a atteint son but avoué : le décrocher d'un insoutenable réel pour l'attirer dans un monde métaphysique, où quelques petites boîtes pleines d'une poudre bizarre font de l'homme un « mutant intemporel ». Pendant ce temps, les centrales nucléaires s'agrandissent.

B. B.

EXPOSITIONS

■ Sonia Delaunay, dessins de 1902 à aujourd'hui — galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, Paris (tél. : 256-70-70) — jusqu'au 2 décembre.

Plus de cent cinquante dessins, études (dont celles faites pour le *Grand nu jaune*), recherches typographiques, certains dessins accompagnés des toiles dont ils furent les études, portraits, paysages, abstraction ou figuration, dessins de costumes, recherches de lumières ou Op art avant la lettre. « Je dirai plus volontiers, le dessin c'est ma vie... »

Une exposition plus que passionnante pour saisir, comme de l'intérieur, par le dessin (noir et blanc), la peinture (basée sur les contrastes des couleurs) de ce peintre qui, en soixante-quinze ans, a su rester fidèle à elle-même.

■ « Métamorphoses finlandaises » — Centre de création industrielle, Centre Georges-Pompidou, Beaubourg — jusqu'au 4 décembre.

Il s'agit plus, pour les organisateurs de cette exposition, de nous donner une image de la vie quotidienne finlandaise au travers des thè-

mes essentiels de ce pays depuis un siècle que de faire la somme culturelle de la Finlande. Photographies, dessins, mobilier, objets ménagers usuels, affiches représentant les tendances significatives de chaque moment depuis le romantisme national, l'entre-deux-guerres, la reconstruction, l'explosion architecturale et le design des années 50-60, jusqu'aux préoccupations écologistes actuelles.

Aujourd'hui la Finlande est l'un des rares pays dans lesquels les traditions n'ont pas été sacrifiées — particulièrement lorsqu'il s'agit d'architecture — tout en étant intégrées à la vie moderne.

P. N.

■ « René Goscinny et la bande dessinée » — Maison de la culture et des loisirs de Melun — du 24 novembre au 10 décembre.

Le but de cette exposition est de raconter Goscinny à travers son œuvre, à travers aussi les dessinateurs qui ont travaillé avec lui. L'aspect éclectique de son personnage (scénariste, écrivain, dessinateur, rédacteur en chef) permet un tour d'horizon quasi complet du phénomène B.D.

P. F.

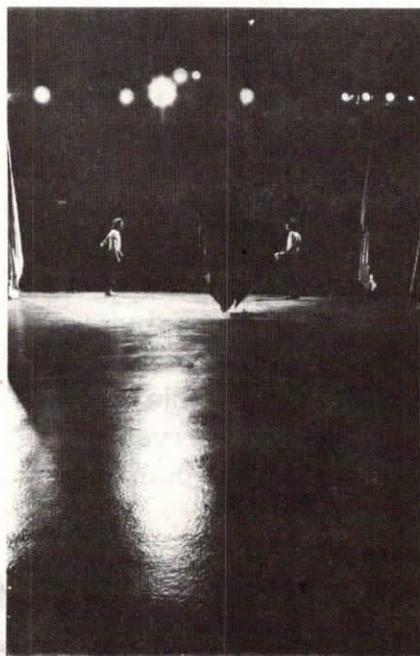
THEATRE

une fable passionnée

Les deux nobles cousins

de William Shakespeare et John Fletcher
Centre dramatique de La Courneuve
23, av. du Général-Leclerc, La Courneuve
jusqu'au 26 novembre

Deux cousins s'aimaient d'amour tendre... mais ils sont tombés amoureux de la même femme, qui ne peut pas choisir entre eux. Il faudra que la mort de l'un d'eux soit au bout de l'aventure. Sur cette trame, oh ! combien romanesque, William Shakespeare, au bout de sa carrière (mais on a parfois douté qu'il ait écrit cette fable), aidé de celui qu'il avait chargé de lui succéder au Théâtre du Globe, John Fletcher, a brodé de subtiles variations sur les divers visages de l'amour. Curieux amalgame, très « éli-



sabéthain» par l'audace des sentiments exprimés, ainsi que par le mélange des genres, du tragique au burlesque, où l'on entend de furtifs échos des *Deux gentilshommes de Vérone*, du *Songe d'une nuit d'été* et même d'*Hamlet* (mais ici l'Ophélie est une fille du peuple...).

Pierre Constant et sa vaillante et remarquable troupe du Centre dramatique de La Courneuve en ont fait, dans le garage aménagé qui les abrite, un très attachant spectacle : des bidons d'essence se métamorphosent pour nous en colonnes doriques et de vieilles bâches en cyprès avec une magie visuelle qui nous rappelle celle de leur récent *Till Eulenspiegel* (1), et la poésie du texte (oui, au fond, elle est bien shakespearienne) éclate dans ces admirables tirades et cette présence constante des fleurs pour nous transporter dans un monde mi-féerique mi-réel, celui des passions humaines qui osent dire leur nom et des implacables destins imposés par des dieux inhumains. Loin des prétendus hauts lieux du théâtre, dans une banlieue quelque peu triste, ce Centre dramatique de La Courneuve, dynamique et inventif, est une bien plaisante oasis de fraîcheur et de charme.

P.-B. M.

(1) cf. l'éducation n° 337 du 15 décembre 1977

CINEMA

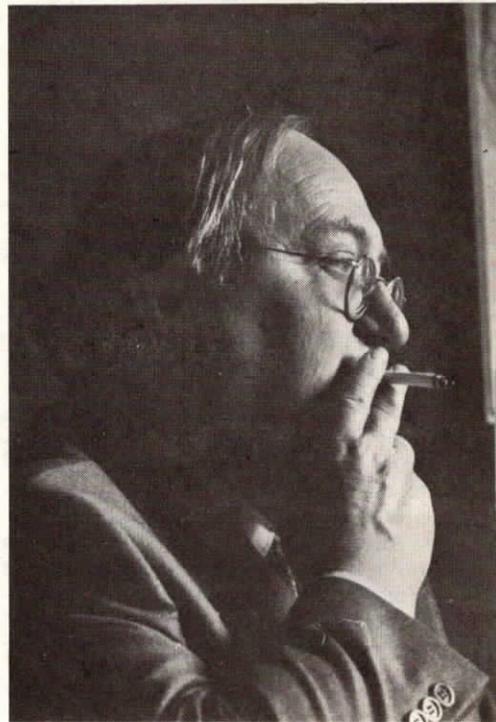
pleins feux sur un scandale

En adaptant à l'écran le roman de Nancy Markham inspiré par le krach et le scandale de la Garantie foncière, Christian de Chalonge a réalisé, avec *L'argent des autres*, un film fort intéressant à plus d'un titre. L'histoire est racontée du point de vue de Henry Rainier, fondé de pouvoir de la banque Miremont, qui a été choisi comme bouc émissaire en dépit de son innocence, et brutalement congédié. Voulant retrouver une situation, il s'adresse à un Institut de sélection pour cadres en chômage, et c'est par la série des entretiens où Rainier raconte son histoire que le réalisateur nous explique le mécanisme de ces vastes escroqueries où se mêlent banquiers, chevaliers d'industrie aux idées mirifiques, politiciens en coulisse et — hélas ! — petits épargnants promis à la ruine.

En dépit de sa complication, cet imbroglio financier nous est exposé avec une clarté admirable : ce n'est pas un mince mérite. Mais aussi le film aborde, sans insistance, une série de thèmes très actuels : le chômage des cadres ; les méthodes presque effrayantes par lesquelles on définit le « profil » d'un individu (on est très proche du *Dossier 51* de Michel Deville) ; l'attrait quasiment religieux qu'exercent sur certains hommes — comme Henry Rainier — ces temples de l'argent que sont les banques ; la faiblesse masculine dans certaines circonstances (c'est la femme de Rainier et la déléguée syndicale de la banque qui le pousseront à se défendre, et victorieusement).

Ajoutons à cela un rythme sans défaillance, un suspense policier (à la fin) digne des meilleurs films de ce genre, et une interprétation remarquable, Trintignant et Serrault en tête. Bref, un excellent dosage de spectacle qui distrait, et de celui qui fait réfléchir sans prétendre à une profondeur qui n'en est pourtant pas absente.

E. F.



Architecture, peinture, sculpture, gravure, musique...
Et depuis peu, photographie, cinéma, télévision
et pourquoi pas, artisanat, affiche, design, B.D. ...
on ne cesse d'ajouter des numéros aux diverses formes
de cette activité, vieille comme l'homme et le monde,
que l'on recouvre commodément sous le mot unique d'art.

Comment donc aujourd'hui le définir clairement ?

Et si nous étions en fait prisonniers des mots ?

Et s'il ne fallait pas réviser, avec notre vocabulaire,
la notion même de cet art multiforme et insaisissable ?

En un mot, quel est son possible ou prévisible avenir ?

A ces questions, François Mathey, conservateur
du musée des Arts décoratifs, a répondu pour nous.

l'art a-t-il un avenir ?

● Il semble que, depuis une dizaine d'années, la notion d'art se soit élargie et qu'elle recouvre aujourd'hui des activités qui ne peuvent pas se classer dans les catégories traditionnelles, peinture, sculpture, architecture, etc., autrement dit dans ce qu'on appelait les « arts libéraux ». Cela signifie-t-il que la notion d'art ait changé ?

La notion d'art en soi n'a peut-être jamais changé mais c'est vrai qu'elle ne se définit plus seulement par ces arts libéraux, tels qu'on les envisageait encore au Moyen Age et qu'ils se sont perpétués pratiquement jusqu'à la Révolution française. Mais l'Art en soi, avec un grand A, existe toujours, simplement il prend des facettes différentes.

● Quel serait donc le dénominateur commun de toutes ces manifestations de l'Art ?

On peut en trouver des quantités. Mais pour s'en tenir peut-être à des banalités, on peut dire, je crois, qu'il y a art chaque fois qu'il y a une création avec un petit peu d'homme derrière, chaque fois qu'un sentiment l'emporte ou apparaît derrière un

métier ou derrière une technique, et ceci, dans quelque domaine que ce soit.

● Toutes les fois qu'il y a apport personnel ?

Il y en a toujours, mais il peut prendre des formes extrêmement diverses et c'est ce qui nous étonne, parce que, pendant des siècles, l'art était l'expression formelle d'une classe dominante, qui avait sa propre esthétique, en dehors de laquelle on ne trouvait rien de valable.

● Une esthétique et aussi une formation culturelle ?

Tout se tient. C'était une vision d'une classe dominante. Dès l'instant que cette classe ne domine plus ou qu'elle s'évanouit, et que d'autres apparaissent, d'autres formes d'art apparaissent du même coup.

● Quelles autres formes, par exemple ?

La création industrielle ; une machine à coudre, vers 1850, ce n'était pas seulement une mécanique, elle était aussi toute en décor.

● Un décor de « style nouille » ?

Pas encore à cette époque, c'était plutôt le style troubadour. Mais parce que cette machine avait une fonction, on lui prêtait un décor pour mieux la faire passer, pour lui donner un caractère d'art dominant, donc de classe dominante, un caractère plus glorieux, plus appétissant...

● Plus commercial ?

Plus commercial aussi, tout se tient.

● Mais n'y a-t-il pas incompatibilité entre le fait qu'une œuvre d'art est tout de même en principe quelque chose d'unique et le fait qu'une œuvre de création industrielle est, pour ainsi dire, reproduite indéfiniment ?

Voilà peut-être encore une idée qui relève d'une classe dominante. En fait, tout est unique : il n'y a pas d'individu qui ne soit unique, pas une cellule qui ressemble à une autre, pas une feuille... Et même, si on veut voir les choses de très près, pas un objet manufacturé... Tous sont différents, d'une manière imperceptible, et même



qu'on ne se rend même plus compte des modifications.

● **Dans ces conditions, que devient la fonction de « conservateur » de musée, s'il faut encore employer ce terme un peu triste ?**

Il faut conserver, garder la mémoire, tout de même, parce que l'on est tenté de penser que les choses commencent avec nous alors qu'elles ont commencé depuis des siècles et des siècles.

● **Mais il faut aussi avoir une mémoire du présent, faire apparaître les nouvelles manifestations artistiques. Dans quelles directions les expositions présentées par le musée des Arts décoratifs ont-elle été orientées depuis ces dernières années ?**

Je n'ai pas cherché à les orienter. Si je veux être un vrai conservateur, c'est-à-dire quelqu'un d'attentif aux événements, je dois être un peu comme un chien crevé au fil de l'eau, je dois suivre les événements, pas les créer, encore moins les traiter.

● **Et qu'avez-vous particulièrement « suivi » ?**

Bien des choses, mais peut-être beaucoup d'autres m'ont échappé. Laissons de côté ce qu'on appelle encore et qu'on appellera pendant très longtemps encore, même si c'est pour de mauvaises raisons, l'art pur, la peinture, la sculpture... cela peut durer encore fort longtemps. Mais je crois que les transformations sont beaucoup plus sensibles dans le domaine du quotidien, dans le domaine, précisément, de ce qui n'était pas objet de spéculation et qui, par conséquent, n'intéressait personne. Ce n'est pas encore tellement entré dans les musées, mais mon expérience est presque en marge de ceux-ci. J'assiste à une prise de possession par le grand public, peut-être même à son insu, de ce qui l'environne. Les hommes d'aujourd'hui, peut-être pour de mauvaises raisons parfois, s'intéressent

à la nature, aux arbres, à leurs moyens de transport, à leur mobilier, à tout ce qu'ils touchent. Ils commencent à comprendre qu'ils ont maintenant un moyen d'appréhender ce qui les environne et de lui imposer même une vision personnelle. Autrefois, on achetait purement et simplement le mobilier de la grand-mère. Aujourd'hui on choisit.

● **Mais alors le concept d'art s'est singulièrement modifié puisque, à côté de la création de celui qui « invente », il y aurait celle de celui qui consomme ?**

Exactement, car l'artiste c'est aussi bien vous et moi que le peintre ou le sculpteur...

● **Peut-être alors faut-il aussi abandonner l'opposition traditionnelle entre ce qui est art et ce qui est utile ?**

Entre ce qui est enseigné et ce qui est vécu, entre deux mondes. Ce qui est enseigné correspond encore, par habitude sans doute, à une vision passiviste et dirigée, et ce qui est vécu est beaucoup plus universel.

● **Est-ce le cas pour l'enseignement artistique aujourd'hui ?**

Dans l'enseignement on touche tellement de tabous qu'on ne s'en sort pas, malgré tous les efforts accomplis. Je dirais même que ce sont les professeurs, les premiers, qui ont intérêt à garder leurs privilèges, et leurs privilèges, ce n'est pas ce qu'ils croient, c'est ce qu'ils ont appris. Mais les étudiants sont devenus plus exigeants, ils essaient de s'introduire dans un monde qui n'est pas fait pour eux et qu'ils remettent en question. Dans ces conditions, nécessairement, les adultes refusent à leur tour et l'enseignement se sclérose beaucoup. Dans le domaine de l'art, c'est la même chose. Si on arrive à casser l'idée d'un art encore officiel, si on le remet à sa place, car il existe, il a ses vérités, mais à une place relative, parmi d'autres créations, même

dans la grande, très grande série. Un briquet, par exemple, il y en a certainement des milliers, mais pas un qui soit absolument semblable à l'autre, d'abord dans sa fabrication et ensuite parce que l'usage que les gens en font le modifie. Dans la matière elle-même, il y a des différences... Non, l'unicité ne suffit pas pour définir l'œuvre d'art.

● **Mais avant cette création industrielle, il existait, et on la voit se développer de nouveau, une création artisanale. Pourquoi n'était-elle pas considérée comme une création artistique ?**

Parce qu'elle était l'œuvre d'artisans qui n'avaient pas un statut social d'artistes, tout simplement. Dès l'instant que l'artisan prend les oripeaux de l'artiste, il devient artiste.

● **A quelle période cela se produit-il ?**

Vers le milieu du XIX^e siècle. Et depuis, les changements ne font que se précipiter, période industrielle, période post-industrielle, et aujourd'hui déjà période électronique... Tout se modifie à une rapidité si grande

les plus banales et apparemment les plus médiocres (mais il n'y a rien de médiocre), il sera détrôné.

C'est pourquoi une exposition récente, comme « Le sucre » (1), a, à la fois, passionné un très grand public qui a découvert un monde merveilleux, insoupçonné, et agacé aussi pas mal de gens parce qu'ils ont eu le sentiment qu'elle remettait en cause un certain nombre de leurs valeurs. Ils en ont été choqués et même presque humiliés.

● **Et quel est le public des Arts décoratifs ?**

D'après Bourdieu, à qui je l'avais demandé il y a quelque vingt ans, c'est un musée aristocratique.

● **Est-ce vrai encore maintenant ?**

Oui, parce qu'on n'échappe pas à son public. Parce qu'il ferme à six heures du soir et n'ouvre donc qu'à des gens qui n'ont pratiquement rien à faire dans la journée. Aussi à cause de sa situation géographique, en plein cœur de Paris. Il profite bien sûr du public qui va au Louvre, mais il n'est pas dans un quartier d'affaires, où il y a une vie trépidante. En dehors de quelques magasins, c'est un endroit très mort... Et puis c'est un bâtiment officiel, un peu sinistre, qui n'est pas fait pour accueillir. Beaucoup de gens ont du mal à entrer dans un musée, ils ont l'impression qu'ils entrent dans un temple et que le temple n'est pas fait pour eux.

● **Mais les écoliers, les lycéens ?**

Oui, ils viennent, mais parce qu'ils sont accompagnés ; ils viennent, j'allais presque dire sur ordre, parce que cela fait partie de la classe, mais d'eux-mêmes...

● **Reviennent-ils après ces visites accompagnées ?**

Je l'espère mais je n'en sais rien. Mais je vais vous citer un exemple récent qui m'a beaucoup frappé. Le gardien-chef du musée m'appelle :

« Il y a un monsieur qui demande un guide pour visiter le musée. » On lui a répondu qu'il n'y a pas de guides, mais des fascicules que l'on peut acheter. « Non, je veux un guide. » « Nous n'en avons pas, mais nous avons de temps en temps des visites-conférences, si vous voulez. » « Non, je voudrais un guide pour moi tout seul. » J'étais très étonné en regardant ce visiteur. Ce n'était pas un Américain, il s'en faut, mais il était fort bien habillé, en costume du dimanche. Pourtant il y avait dans son habillement, dans son comportement, quelque chose qui était en contradiction avec ce désir « élitiste ». « Mais enfin, Monsieur, excusez-moi, vous vous intéressez beaucoup aux musées ? » « Oh non, je ne m'y intéresse pas du tout, c'est la première fois que je viens dans un musée, je suis un ouvrier, mais un musée, j'ai entendu dire que c'était quelque chose de très, très beau. » Alors il s'était mis en costume de dimanche, comme si c'était pour son mariage et il a été très déçu que je ne puisse pas le faire accompagner. « J'ai cinq mille francs, je suis prêt à payer un guide. » C'était à la fois émouvant et un peu pénible. C'est exactement le reflet de l'idée que les gens se font du musée. C'est accessible à une élite et on est prêt à payer en plus pour le visiter. Alors que cela devrait être offert à tous...

● **Mais l'ouverture des musées à des manifestations ou à des expositions qui, jusque-là, n'y entraînent pas, contribue-t-elle à les ouvrir ?**

Je l'espère. Cela casse un petit peu les idées toutes faites. La preuve, cette exposition sur le sucre : elle a connu une moyenne de deux mille visiteurs par jour. Ce n'est pas grand chose, bien sûr, dans la masse de la population de Paris mais ce n'est pas négligeable.

● **C'est mieux que d'autres expositions ?**

Oui, parce qu'une exposition disons « de prestige » ferait venir au mieux

mille personnes par jour. Tout est relatif bien sûr, parce que deux mille personnes ce n'est rien par rapport aux quelque vingt mille qui vont à Beaubourg. Mais il ne faut pas pourtant se leurrer. Sur les vingt mille visiteurs quotidiens de Beaubourg qui cheminent dans les escalators et qui regardent Paris, il n'y en a pas beaucoup qui visitent les expositions.

● **Celles-ci n'essaient-elles pas, elles aussi, de ne pas se limiter à l'art traditionnel ?**

Pas tellement. A cet art traditionnel, elles ajoutent ou opposent un art qui, pour ne l'être pas, reste tout de même un art élitiste, un art d'avant-garde, qui n'est fait que pour une catégorie très restreinte.

● **Ce n'est pas un art de grande consommation ?**

Absolument pas. Une exposition d'un grand peintre contemporain, ce n'est pas fait pour le grand public. Même une exposition comme celle de Picasso — en principe, il est connu du grand public —, s'il n'y avait pas eu le grand battage, par la presse, la télévision..., je suis sûr qu'elle n'aurait pas concerné grand monde !

● **L'influence des media est donc considérable ? Ils apportent le musée à domicile...**

Elle est énorme en effet, mais on peut s'interroger sur sa qualité. Bien sûr, je constate que, lorsqu'il y a eu une émission de télévision, cela a une conséquence, le lendemain, sur les entrées. Mais je constate aussi, et pour l'avoir éprouvé bien souvent, que les gens qui ont vu cette émission de télévision croient en savoir assez. Ils pensent avoir tout vu, tout savoir. C'est un travers bien français. Dès l'instant qu'une information leur est donnée, leur religion est faite et ils ne vont pas vérifier. Je ne crois pas que les media créent vraiment un besoin.

● **Mais au moins une culture très**

superficielle, un petit vernis ?

Exactement. Et la preuve, cette autre anecdote. Je me souviens avoir un jour entendu dans le train un jeune homme qui avait réussi à entrer en conversation avec une jeune fille qu'il ne connaissait pas. Il lui parlait de ce qui se passait à Paris et en particulier d'une exposition qui avait lieu précisément chez moi. J'ai tendu l'oreille avec beaucoup de plaisir car il en parlait assez bien. Il en parlait même si bien qu'il a fini par obtenir un rendez-vous de la jeune fille et celle-ci lui a demandé de visiter cette exposition avec elle. Il s'est trouvé bien ennuyé parce qu'il croyait qu'elle se tenait au musée d'Art moderne et c'est moi qui suis intervenu finalement... et qui lui ai donné l'adresse du musée des Arts décoratifs. Il ne la connaissait pas. Il n'avait jamais vu cette exposition, il en avait « entendu causer ». Ce n'est rien mais c'est cela, la mentalité parisienne.

● Pourquoi ?

Peut-être parce que le Parisien est saturé... Mais je crois aussi que le Français est par nature superficiel, et plus encore le Parisien parce qu'il est gavé. On lui en donne trop. Les expositions de qualité à Paris, il y en a au moins cinq ou six à la fois, et je ne parle pas des galeries. Même pour des gens, comme moi, dont c'est le métier, cinq ou six expositions par semaine, c'est trop. Alors celui qui n'est pas directement concerné, qui est sensibilisé par ses propres problèmes, il se contente de ce que lui dit sa radio ou sa télé. C'est triste mais c'est ainsi.

● Et en province ?

En province il y a beaucoup moins d'expositions, et les gens sont relativement plus disponibles. En revanche elles sont peut-être moins diverses, mais on fait tout de même beaucoup d'efforts, par exemple à Marseille, à Grenoble, à Saint-Etienne, et même dans une petite ville comme Les Sables d'Olonne, où se passent

des expériences très passionnantes, qu'on aimerait voir à Paris.

● Dans ces conditions quel peut être l'avenir de l'Art ?

Je répondrais qu'il est l'avenir de l'homme, tout simplement, car je ne sais pas très bien ce que c'est que l'Art. Je pourrais mieux répondre sur l'avenir de l'art académique, ou industriel, ou écologique, de l'art avec épithètes, mais l'Art tout seul c'est trop consubstantiel aux hommes, et si on ne croit plus aux hommes, on ne croit plus à l'art.

● L'art existera donc toujours, mais est-ce que le mot art, à lui tout seul, sans épithètes, a encore un sens ?

Tels qu'on l'a perçu ou bercé jusqu'à présent, je crois en effet que cela ne signifie plus rien.

Faut-il alors changer le vocabulaire, puisque les choses changent, et considérer par exemple que ce qu'on appelait les Beaux-Arts, les arts libéraux, c'est un peu dépassé aujourd'hui ?

Oui, c'est dépassé, parce que, dans la mesure où l'art est le reflet d'une société ou d'une catégorie sociale, il subit les marasmes, les aléas de cette société, de cette catégorie sociale. Mais si on en fait l'expression de l'homme, il n'est pas près de disparaître. S'il est inféodé à une expression très particulière d'un type social défini, il est lié à son évolution et à sa disparition. Or, actuellement, la société dont l'art était le reflet est bien en train de disparaître. Et d'autres sociétés vont apparaître...

● Donc d'autres formes d'art ?

D'autres formes de l'art.

● Peut-on déjà pressentir ce qu'elles seront ?

Je ne veux pas jouer les prophètes ni les devins. Il y a encore trop d'écrans qui nous empêchent de voir, les écrans de la mémoire, l'écran de nos habitudes, l'écran des enseigne-

ments... Mais l'art sera peut-être quand il n'y aura plus de musées, plus de marchands de tableaux, plus de spéculations autour d'une œuvre d'art — je suis peut-être ici en pleine utopie ! —, quand les choses, la moindre chose nous paraîtra normalement et bêtement belle. Maintenant, on peut tout d'un coup s'arrêter devant une flaque d'eau et découvrir qu'elle est belle, on ne l'aurait pas fait voici vingt ans. Et quand je dis une flaque d'eau, je pourrais dire aussi un petit morceau de mur, un petit accident fortuit auquel on trouve des charmes.

● Comme dans ces expositions où l'on montre des souches d'arbres qu'auparavant on aurait simplement brûlées...

Oui, maintenant on leur découvre des vertus. Pourquoi ? Parce qu'il y a eu, entre temps, des artistes qui nous ont forcés à les regarder. Mais il faudrait que l'on arrive à trouver dans tout notre environnement quotidien quelque chose qui nous émeuve.

● Alors il faut enseigner aux gens à regarder ?

Je ne crois pas que cela puisse s'enseigner. C'est peut-être en faisant de bonnes mathématiques, en apprenant bien le latin ou les sciences naturelles qu'on peut arriver à découvrir du charme là où on n'en voyait pas avant. Mais l'art en tant que tel, c'est comme l'amour, cela ne s'enseigne pas...

● Aucun rapport alors entre le plaisir artistique et l'enseignement de l'art ?

Aucun rapport. Pensez à ce que disait un humoriste : « L'art est aux Beaux-Arts ce que la mère est à la belle-mère. »

Propos recueillis par
Pierre-Bernard Marquet

(1) Cf. l'éducation, n° 348, du 16 mars 1978 : « sucreries à voir ».

championnat de France de mots croisés

organisé par **Le mots-croisiste** : 200 000 F de prix

règlement général

Le championnat de France des mots croisés 1979 est ouvert à tous les cruciverbistes de France et de l'étranger, à l'exception toutefois des onze premiers lauréats du palmarès national du Championnat 1978, des membres du personnel du **Mots-Croisiste**, de ses collaborateurs extérieurs et de leurs familles.

Le championnat comprend trois parties :

- une première grille de résolution, dite d'inscription, qui permet d'ouvrir un dossier à chaque concurrent. Elle fait l'objet du premier bulletin-réponse, dit bulletin d'inscription, qui devra être envoyé à l'adresse ci-dessous pour le **15 décembre 1978 au plus tard**, accompagné d'un droit fixé à 8 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) pour participation aux frais ;

- quatre grilles de résolution numérotées de 2 à 5, qui paraîtront dans nos colonnes en décembre 1978 et janvier 1979 ;

- une question sélective, facultative, prévue pour départager les ex æquo, d'une discipline apparentée à celle des mots croisés et indépendante du hasard. Elle paraîtra début janvier 1979 avec son règlement particulier.

Le bulletin-réponse final paraîtra en février-mars. **Date limite d'envoi de ce bulletin : lundi 19 mars 1979.**

Adresse du championnat
Le Mots-Croisiste - 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Clauses particulières

Tous les mots utilisés dans les grilles figurent dans le **Lexique du Mots-Croisiste 1972** et dans le **Lexique Pan/Lexique du Mots-Croisiste 1976**, seuls ouvrages arbitres de cette compétition.

Chaque définition a été proposée avec le souci d'éviter des variantes de valeurs égales ou supérieures. Toute variante de valeur inférieure à celle de la solution originale sera comptée comme fautive, à raison d'une faute et une seule pour chaque mot non admis, quel que soit le nombre de lettres fausses qu'il contient. La solution originale est déposée chez Maître Jaunâtre, huissier de justice à Paris, 15, rue des Halles (1^{er}).

En cas de doute dans l'esprit d'un concurrent sur la valeur de certaines de ses réponses, il pourra envoyer plusieurs solutions différentes pourvu que chacune soit établie sur un bulletin-réponse final rempli complètement et extrait d'un journal publiant le championnat et que tous les bulletins soient envoyés ensemble.

Aucun envoi en recommandé ne sera

accepté.

Toute solution sur papier libre, photocopie, etc., sera considérée comme nulle. Toute lettre grattée, corrigée ou... manquante, sera comptée pour une ou deux fautes selon qu'elle intéresse un ou deux mots. Aucun bulletin-réponse envoyé lors d'un second courrier, aucune demande de correction postérieure à l'envoi du (ou des) bulletin-réponse ne seront pris en considération.

Classement

Le classement sera assuré d'après le nombre de fautes commises dans l'ensemble des cinq grilles. Les ex æquo formant les groupes de zéro, une, deux fautes, etc., seront départagés par la question sélective.

Si un départage supplémentaire s'imposait pour certains concurrents, le jury prendrait éventuellement les mesures utiles en temps opportun.

Tout cas fortuit non prévu au règlement sera tranché par le jury, sans possibilité d'appel. Le présent règlement pourra être modifié sur simple décision de ses organisateurs. Ces modifications seront publiées en temps voulu.

Le fait de participer implique, de la part des concurrents, l'acceptation pleine et sans réserves du présent règlement et de la souveraineté du jury, tant pour les mesures à prendre en vue de l'appliquer ou de le compléter, que pour l'appréciation des réponses.

Correspondance

Les questions concernant les grilles elles-mêmes resteront sans réponse. Toute autre correspondance éventuelle est à adresser sous forme de questionnaire margé accompagné d'une enveloppe timbrée, à l'adresse ci-contre.

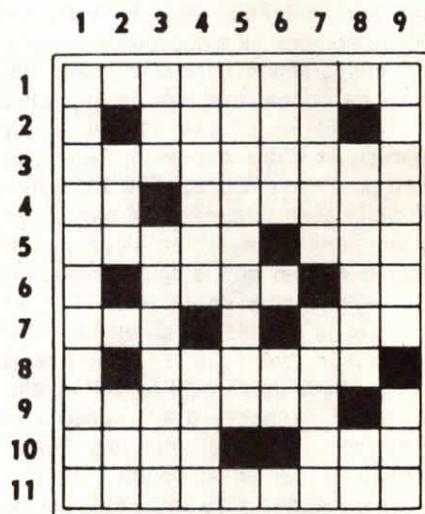
Participation avec notre journal seul

Un seul bulletin d'inscription et un seul droit d'inscription par personne permettant d'envoyer gratuitement un ou plusieurs bulletins-réponses finals, à condition qu'ils soient tous remplis intégralement et envoyés groupés dans la même enveloppe. Seul le meilleur bulletin sera retenu.

Participation avec plusieurs journaux

Il est possible de concourir au titre de plusieurs journaux aux conditions suivantes : envoyer autant de bulletins et de droits d'inscription que de journaux retenus ; extraire les bulletins-réponses finals des mêmes journaux que les bulletins d'inscription et les envoyer groupés dans la même enveloppe. La meilleure solution par journal sera retenue pour le palmarès particulier de ce journal, et la meilleure de toutes pour le palmarès national.

grille n° 1 d'inscription



grille de travail à conserver
par le concurrent pour être recopiée
sur le bulletin d'inscription

Horizontalement. 1 - N'espérez aucune reconnaissance si vous voulez le garder. 2 - Le chant des sirènes y attirera beaucoup de monde. 3 - Que l'on retrouvera peut-être sur un placard. 4 - Nombre de gens y sont sur la voie en Bourgogne - Il se donne dans l'intention de prendre. 5 - C'est une bonne chose à condition de ne pas être qualifié - Manche pour femme en mini-jupe. 6 - Il fait des bulles au pays du pape - Berceau de celui qui faillit être un infanticide. 7 - Base de négociations avec le Japon - Celui qui a été blessant en repart parfois blessé. 8 - Faisais comme un grand Jules dans le rôle de César. 9 - Le bled du colon. 10 - La rousse universelle, à certaines périodes - Contre lui, on ne fait rien volontiers. 11 - Mises au trou.

Verticalement. 1 - Auquel il est inutile de dire « Merci ». 2 - Dépense - Cours que suit celui qui fait l'école buissonnière. 3 - Le cocher y occupait une place élevée - Elles sont parfois honteusement élevées pour des enfants. 4 - Ils ont opté pour la vie en communauté pour vivre religieusement - Mouvement qu'on a du mal à réfréner en public. 5 - Leur condition n'était pas enviable, mais elles savaient s'amuser. 6 - Démentis - Cela faisait le poids à Rome. 7 - Demeures qui sentent le sapin - On peut y tomber dans le panneau. 8 - Si faibles qu'elles soient, elles restent brillantes - Note. 9 - Ce que devrait bien faire le percepteur de chacun de nous dans son rôle - Ils roulent parfois pour nous.

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

bulletin d'inscription

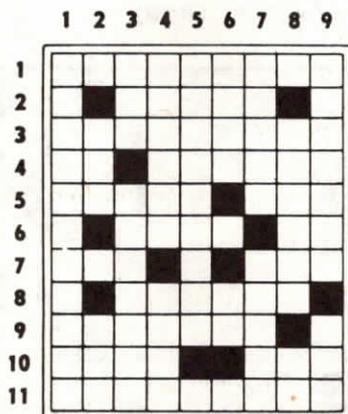
l'éducation

Date limite d'envoi : 15 décembre 1978

MOTS-CROISISTE, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex - France

Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 8 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, C.C.P. (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat.

(Timbres ou coupons-réponses internationaux peu souhaités.)



NOM (en capitales) et prénom

Adresse

Ville et code postal

bulletin d'inscription

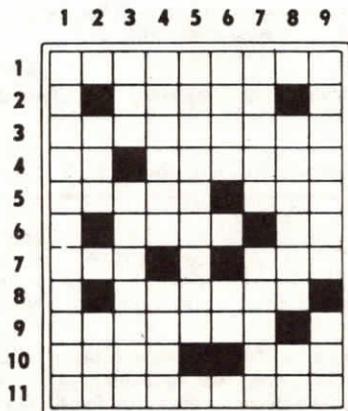
l'éducation

Date limite d'envoi : 15 décembre 1978

MOTS-CROISISTE, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex - France

Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 8 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, C.C.P. (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat.

(Timbres ou coupons-réponses internationaux peu souhaités.)



NOM (en capitales) et prénom

Adresse

ville et code postal

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquette : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

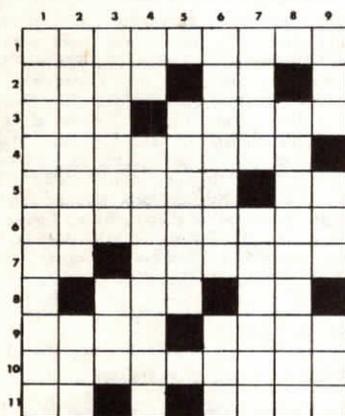
Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Méliet, Philippe Vianny.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

problème 301



Horizontalement. 1 - Œil de Faucon y plaçait ses œils-de-perdrix. 2 - Se remplit à la chute des pruneaux - Fin pour gros. 3 - Pièce du trousseau - Perroquet nageant en Bikini. 4 - Ecrite avec César, racontée par Marius. 5 - Il fait le lézard aux Galapagos - Démonstratif. 6 - Suspension qui manque de confort lorsqu'il s'agit de la caisse. 7 - Conjonction - Hirondelle de mer. 8 - Perle qui ternit en vieillissant - Atteint par la goutte en prenant de la bouteille. 9 - Bourru, il monte très vite quand on le chauffe trop - Où les Anglais peuvent se faire mettre en boîte. 10 - Préparer le jugement ou développer la jugeotte. 11 - Possessif - Réclame justice.

Verticalement. 1 - Compagnon d'armes des meurtrières à la prise de la Bastille. 2 - Asteindre - Ouvrage duquel on peut extraire du sel. 3 - Rothschild en Lydie - Opéras. 4 - Père tranquille au Brésil - Elle reluisait au combat à côté de la braconnière. 5 - Quatre mouvements pour deux instruments. 6 - L'anonymat limite souvent ses responsabilités - Touchée. 7 - Coule à flots à Munich même en dehors du carnaval - Quand s'enflamme le cœur de la pupille. 8 - Soutien du poteau l'aidant à remonter la pente. 9 - Sort du pore avant de mouiller - Donne sa peau à celui qui refuse son bonnet - Entre le nom de madame et celui de mademoiselle.

solution du problème 300

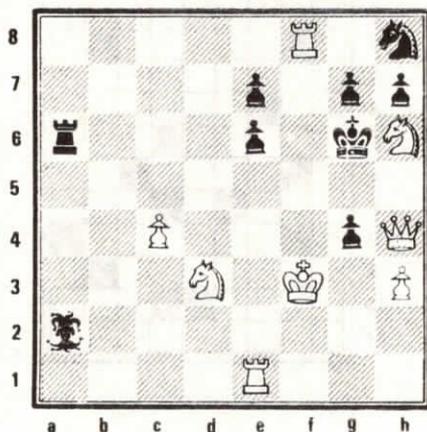
Horizontalement. 1 - Epluchure. 2 - Tailles. 3 - Événement. 4 - Ré - Api - Oô. 5 - Nudité - Eu. 6 - Ur - Rodeur. 7 - Nemrod. 8 - Mai - Ain. 9 - Envine - Ce. 10 - Ale - Pan. 11 - Télescope.

Verticalement. 1 - Eternuement. 2 - Pavéur - An. 3 - Lie - Nival. 4 - Ulnaire - Ile. 5 - Cleptomane. 6 - Hemiedrie. 7 - Use - Eon - Pô. 8 - Nœud - Cap. 9 - Entour - Gène.

les troubadours du problème d'échecs

problème 4

J.-P. Boyer
(3^e prix, D/S, 1969)



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

Attention! Le Roi blanc est en échec dans la position du diagramme (par le pion noir g4). C'était le thème imposé du concours de la revue allemande *Die Schwalbe* (L'hirondelle). Il faut donc parer cet échec, mais comment ?

- 2 points pour la clé
- 1 point par essai (il y a sept essais, et les sept réfutations sont différentes)

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 30 novembre

solution du problème 2

Le Fou a1 empêche le mat Dxé5. La Tour d1 empêche le mat Cd5. Une pièce blanche, en venant sur la case d4 intercepte ces deux pièces : c'est un « Novotny noir ».

• Essais : 1.Td4 ? menace à la fois 2.Dxé5 et 2.Cd5, avec les variantes : 1...Txd4, il reste 2.Dxé5 mat ; et sur 1...Fxd4 ; il reste 2.Cd5 mat. Cet essai est réfuté par 1...Da5 ! car le mat 2.Fxé3 est impossible. La Tour blanche a intercepté le Fou a7 sur la case d4 — 1 point.

• L'essai 1.Fd4 ? est également un « Novotny noir » qui amène les deux mêmes menaces. Cet essai est réfuté par 1.Cg5xh3!, car le

mat 2.Txé4 est impossible. Le Fou blanc a intercepté la Tour a4 sur la case d4 — 1 point. Les deux pièces blanches de marche différente s'interceptent mutuellement sur la case d4. C'est un « Grimshaw blanc ».

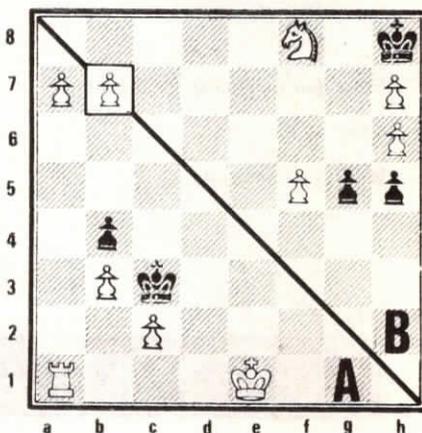
• Clé : 1.Cd4! C'est le troisième « Novotny noir » avec encore les deux mêmes menaces. Paradoxalement, cette clé intercepte à la fois le Fa7 et la Ta4 — 2 points.

• Variantes : Cependant sur 1...Da5, il y a 2.Cé2 mat, et non plus 2.Fxé3 ; et sur 1...Cxb3 il y a 2.Cé6 mat et non plus 2.Txé4 — 2 points.

• Total des points : 6.

Un problème très original du sympathique responsable des problèmes dans la revue *Europe-Echecs*.

trois problèmes en un



• Les Blancs jouent et font mat en deux coups au Roi noir « c3 ».

• Toujours avec la position du diagramme : les Blancs jouent et font mat en deux coups au Roi noir « h8 ».

• Ajouter un pion blanc à la case « b7 » au diagramme. Les Blancs jouent et font mat en trois coups simultanément aux deux rois noirs à « c3 » et « h8 ».

pour nos lecteurs

A tout lecteur de l'éducation qui lui fera parvenir sa carte de visite, la grande revue française *Europe-Echecs* offrira un cadeau ainsi qu'un abonnement de trois mois.

Ne manquez donc pas de profiter de cette aimable proposition et écrivez rapidement à

Europe-Echecs
10, rue de Vesoul
25000 Besançon

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

location (offres)

- Paris-20°, studio, kitch., s. d. b. et vds studio identique. Tél. 933-04-96.
- Courchevel, 2 pces, fév. A. T. (47) 28-40-34.
- 73-Le Corbier, ski, studio tt cft 5 pers. Noël, Pâq. 1 200 F/sem. Ecr. P.A. n° 615.
- 74-Morzine, F2 5 pers., 51 m2, gde terr., b. situé, calme, stand., ttes pér. Ecr. Chabond, 21, Plaine-Fleurie, 38240 Meylan.
- Agay, studio gd standing, bd mer 1 000 F. Candido, r. Clemenceau, 25400 Exincourt.
- Fréjus-plage, F1 tt cft, hiv. 300 F/sem., été 760 F/sem. Tél. Mainard, (42) 89-32-08.
- Nice, III prom. Anglais, vue mer, gd F2, stand., 4 pers., juil./août 4 000 F net, déc., janv., fév., juin, sept. 3 500 F net, mars, avril, mai, oct., nov. 3 000 F net. Ecr. Verdoux, 24, r. F.-Villon, 19100 Brive. Tél. (55) 87-02-50.
- Savoie-Parc Vanoise, appts tt cft, 4-5 et 5-6 pers., ski alp., fond, randonnées, ttes pér., ms, quinz. ou sem., prix réd. h. sais. Ecr. Rosaz Solange, 73500 Termignon. Tél. : (79) 05-05-48.
- Toulon, ds résid. 3° âge, appt 2 p., s. d. b., coin cuis., gd balc. av. jouissance restaur., salons, gd parc. Ecr. Bourdilleau, 23, Clos Hamel, 76230 Bois-Guillaume.
- Pyrénées, chalet agréé pr groupes 40 enf., libre ts séjours scol., vac. jusqu'au 22 fév. et après 23 avril. Ecr. L'Isard blanc, 31110 Bourg-d'Oueil.

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ
A DISTANCE (31^e année)
Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

- Ski, Vallorcine, Hte-Savoie, 3 ch., 6 lits, séj. cuis., vac. fév. 600 F. Ecr. Hugues, lotissement Chantemerle, 13100 Aix.

- 05-Orcières, ski, appts 4-5 pers., fév. A, B, C, Pâq., sem. 850/1 000 F, quinz. 1 500. Ecr. Decarli, 7, cité de Bonne, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.

- Au bord du lac d'Annecy, vacances de Noël et Nouvel An, février et printemps pour familles, groupes, personnes seules. Maisons familiales de vacances très confortables. Sorties de neige. Animation de qualité pour adultes, adolescents, enfants. Prix de pension en fonction des revenus. Ecr. Foyer communautaire de Vacances Sevrier, 74410 St-Jorioz. Tél. (50) 46-40-08.

échanges

- Ech. pr 4 ans env. (études) appt nf meublé, 2 ch., Denia Alicante c/appt ou mais. 3 ch., prox. Lyon, Bourg, Gren. ou ville Sud. Ec. Lamartine, 59510 Hem.

ventes

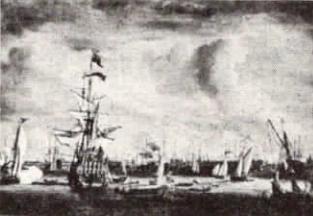
- F6 cft, vil. agr. 71. Tél. (85) 89-83-03.

(Suite page 36.)

EXCEPTIONNEL

A titre personnel ou pour votre salle de classe.

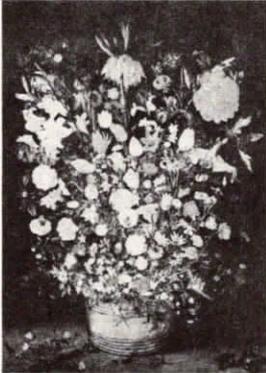
**4 magnifiques reproductions de tableaux sur papier
héliotoile lavable format 50 x 70 cm pour 100 F TTC
seulement, tout compris.**



Velde le Jeune - L'ij devant Amsterdam



Laurent - L'enfant à la larme



Brueghel - Nature morte aux fleurs



Buffet - Le passage à niveau

Centre de diffusion Artistique et Pédagogique
BP 4. 61310. Le Pin au Haras. France.

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse _____

Ville _____ Dépt _____ Tél. _____

Je vous commande les 4 reproductions ci-dessus au prix de 100 F.
Que je vous règle :

par CCP par chèque bancaire Contre remboursement Je désire
acheter la (les) reproduction(s) n° _____ (30 F pièce) que je règle par
CCP par chèque bancaire de _____ F ou contre remboursement .

**Je désire recevoir gratuitement votre dépliant sur la collection
de reproductions 78/79.**

**FORMATION ACTIVE
ET PERMANENTE
PAR CORRESPONDANCE
CEGI CONCERNE...**

**JEUNES FEMMES
JEUNES FILLES**

voulant devenir : Sage-Femme
Secrét. Médicale, Médico-Sociale
Aide-Soignante, Jardinière
Puéricultrice, Educatrice
Agent Hospitalier, Infirmière.
Demandez SANS engagement
guide explicatif gratuit n° 2425
ECOLE AU FOYER
3, rue Inkermann 94100 St Maur
Enseignement privé à distance
UN DEMI-SIÈCLE
DE MILLIERS DE SUCCÈS

**Guide
pratique
de l'
enseignant**

5^e édition

136 pages
Franco : 22 F

Un instrument de travail indispensable à tout enseignant du premier ou du second degré. Une information précise sur l'ensemble des problèmes administratifs et professionnels qui intéressent les enseignants : ■ organismes officiels ■ le SNI, la FEN ■ le mouvement ■ les congés ■ nouveau régime des congés de maladie ■ responsabilités et accidents de service ■ sorties scolaires ■ direction d'école ■ promotions des instituteurs ■ travail à mi-temps ■ la retraite ■ enseignements spéciaux GAPP ■ classes d'initiation pour enfants étrangers ■ P.E.G.C. : comment le devenir ? avancement, remplacement, inspection ■ rectorats en région parisienne, direction des affaires scolaires ■ centres publics d'orientation professionnelle ■ services sociaux, allocations et indemnités diverses ■ regards sur l'enseignement supérieur ■ sorties éducatives ■ adresses utiles ■ liste des écoles publiques.

PACICOUC
12, rue Rougemont
75009 Paris

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

- Vds Paris-15^e, chbre + petite cuis. de bon imm. avec ascenseur et chauff. central, px 58 000 F, libre à la vente. Ecr. Agence Arbouin, M. Salomon. Tél. 250-05-14.
- Vds F5, 5^e ét., 900 m Fréjus plage, 240 000 F. Marchi, collège, 47330 Castillonnes.
- R/865 : maison hameau 2 gdes pièces, gdes dépendances, terrain, eau, électricité, px 95 000 F. Cab. Giraudeau, 18160 Lignières-en-Berry.
- Les Clayes-sous-Bois, 30 mn Montparnasse, imm. récent av. asc., séj., 2 chbres, tt cft, loggia fermée, nbreux aménagements, cave, park. Tél. 462-41-94 ap. 19 h. Tél. : 050-61-66 Fléty-Ann.
- Vds rég. St-Sauveur (89), ferme 4 p., grenier, granges, écuries, cave voûtée, 3 000 m terr., 250 000 F. T. (86) 45-54-83.

achats

- Ch. terr. bâtir rayon 100 km Paris. Ditte, lyc. Pagnol, 91205 Athis. T. 921-78-08 av. 17 h.

hôtels - pensions

- Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 74-77 F net.
- 38680-La Balme-de-Rencurel, en montagne, Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. téléskis, calme, repos, site pittoresque, Hôtel de la Bourne, cft, cuis. soignée, vac. hiver, 65 à 75 F, inter-saison 60 F net + boisson, argrt famille. Tél. 14.

automobiles - caravanning

- Vds camping-car VW Westphalia 77, 15 000 km, px 50 000 F. Ecr. Malochon, éc. Fossé, 41330 Chapelle-Vendomoise.

● Si vous avez changé d'adresse soyez assez aimable de nous en prévenir. Joignez une bande d'expédition de la revue, sans en barer le libellé, et inscrivez lisiblement votre **nouvelle adresse** soit à côté, soit sur une feuille à part. Merci de joindre deux timbres à 1,20 F pour frais.

centres de vacances

- Recherche DIRECTEUR (TRICES) C.V. petits effectifs enfants ou adolescents Pâques, dates zones A, B. Tél. 500-13-41.

correspondance scolaire

- CE2 et CP rur. ch. corr. Denys F, 59177 Ramousies.
- 2 cl. 15 SE-CP-CE1, 15 CE2-CM1-CM2 ch. corr. bd mer. Ec. Herbaville, 88470 St-Michel.
- CM2-27 él. ch. corr. éc. mx, 01110 Hauteville.
- CM1 mx. 25 él. ch. corr. SE préf. Ec. Vasseur, 23400 Bourgneuf. Tél. 64-05-48.

divers

- Vds pl. off. Robinson Crusoe 5^e éd. 1754, in-12, 3 vol., veau marbré dos orné, rel. ancienne. Ecr. P.A. n° 616.
- Education artistique : solfège, piano, violon, dessin, peinture, histoire de l'art, cours accélérés, débutants ts âges. Tél. 273-38-09.

● ORGANISME DE SEJOURS LINGUISTIQUES à l'étranger recherche membres de l'enseignement bien introduits dans milieu scolaire, ayant téléphone, pour travail à temps partiel au niveau régional (toutes régions). Bons honoraires. Pour tout renseignements éc. tr. rapidement : LEC, 52, rue de Londres, 75008 Paris.

- CHAMPAGNE José MICHEL, BP 16 MOUSSY, 51200 EPERNAY, à partir de 26 F franco. Tarif sur demande.

BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée. RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

avez-vous lu
le numéro spécial
sur

**l'audio-
visuel**

publié par
l'éducation



en vente
2, rue Chauveau-Lagarde
Paris 08
ou envoi contre 6 F
en timbres

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 90 F

ÉTRANGER 120 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART.
RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE

76 80

PAYS
(si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

On nous écrit souvent, on nous téléphone souvent pour nous demander comment s'abonner à l'Education.

Eh bien c'est très simple ! Il suffit de remplir le bon ci-contre et de l'envoyer à l'adresse indiquée.

Si vous vous abonnez à titre personnel, vous remplissez seulement la première partie : « Destinataire ».

En ce cas, vous joignez votre règlement.

Si vous désirez une facture, vous devez remplir en plus la partie « Envoi de la facture à... ».

Si vous voulez recevoir la revue en plusieurs exemplaires, n'oubliez pas de le préciser sur le bon à côté de « Date ... Signature ».

Enfin, si pour des raisons administratives, vous devez nous envoyer un bon de commande, soyez assez aimable d'y joindre quand même le bon ci-contre dûment rempli.

Avec nos remerciements,

F. Silvain

quid 79

**Des milliers de réponses instantanées
aux questions que vous vous posez...
et à celles que l'on vous pose
QUID 79 vous les fournit.**

Pour en savoir plus dans tous les domaines :
histoire, religions, arts, sciences, politique,
économie, finances, salaires, sports, spectacles,
enseignement, transports, armée...

- **Un instrument de travail indispensable pour tout exposé.**
- **Une mémoire de secours.**
- **Une encyclopédie annuelle en prise directe avec l'actualité.**
- **Une banque d'informations à portée de la main.**
- **De quoi satisfaire toutes les curiosités.**

QUID 79 : 1664 pages - 100,00 F

